

Ottignies Louvain-la-Neuve

Ville Universitaire d'Avenir
jumelée avec
Jassans-Riottier (France)



BULLETIN

COMMUNAL

OFFICIEL



Sur la route des vacances... depuis 50 ans déjà !

Depuis la loi de 1936 sur les congés payés, chaque année à pareille époque revient le souhait traditionnel : « Bonnes Vacances » !

N° 29

Juin 1986

SOMMAIRE

Ottignies Louvain-la-Neuve BULLETIN

COMMUNAL

OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Avenue des Combattants, 35
Tél. 414072 - ext 18

Echevin de l'Information
et de la Participation :
Jean de Fays

Secrétariat de Rédaction,
Administration, Publicité :
José Desmet

Réalisation Technique :
Photocomposition N. Dieu-Blondiau
et Imprimerie J. Dieu-Brichart
Chaussée de la Croix 47
1340 Ottignies
Tél. 415024

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

Dans nos pages centrales :

Panorama
de l'enseignement communal

Informations générales

Toute la procédure à suivre
pour obtenir votre carte d'identité
européenne 3

Agenda 5

Agriculture

Les types de culture
et les rendements 5

Cultes

A Limelette :
des séminaristes heureux 6

Culture

Stages artistiques, échos,
avant-programme 7-8

Echos

Bilan des actions touristiques 10
Trains plus rapides sur la ligne
Charleroi-Ottignies électrifiée 11

L'histoire au fil du temps

Le nœud ferroviaire d'Ottignies 12

Jeunes

Aider les enfants
en difficultés scolaires 13

Carnet familial 14-15

Participation

Echos des Commissions
et des séances
du Conseil Communal 16-17

Santé

Votre aide bénévole
au service de la Croix-Rouge
et le programme
des collectes de sang 18

Social

La bourse de l'emploi
a déménagé et le CPAS
organise une guidance
budgétaire en matière d'énergie 19

Sports

Jeunes sportifs :
participez à un stage ADEPS 20-21

Tribune de l'opposition 23

Autant savoir

Des cambrioleurs chez vous ?
Les précautions sont prises 24

Centre de loisirs actifs

Bulletin d'inscription 26

Prochaines parutions

17 septembre
17 décembre

Les textes doivent nous par-
venir un mois avant la sortie de
presse.



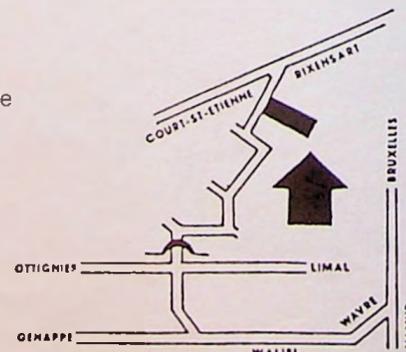
POUR VOUS PRESENTER

NOTRE GAMME DE JARDINAGE

IL AURAIT FALLU ACHETER TOUT LE « BULLETIN COMMUNAL »

- Pépinière
- Vivaces
- Tuteurs
- Table barbecue
- Traverse de chemin de fer
- Pergola
- Bordures
- Fruitières
- Plantes annuelles

- Semences
- Engrais
- Terreau - Tourbe
- Outillage
- Poterie
- Barbecue
- Plants pomme-de-terre
- Oignons



ROBERT TAELEMAN

23, Avenue Lambermont
S.P.R.L. 1342 Limelette Tél. : 010/ **41 61 64**

INFORMATIONS GENERALES

Nouvelle carte d'identité européenne : Tout sur la procédure à suivre

Complémentaire à l'article paru dans le bulletin communal de décembre 1985, voici, en détails, la procédure administrative de renouvellement des cartes d'identité européennes.

Ce renouvellement s'effectue systématiquement, par tranche d'âge, pour l'ensemble de la population belge.

La société anonyme IDOC, chargée de la production des cartes d'identité, fournit hebdomadairement aux communes les documents de base portant sur quatre mois de naissances. Depuis décembre 1985 et jusqu'à fin août 1986, les documents relatifs aux adolescents de 12 à 21 ans, auront été traités.

L'attribution des nouvelles cartes d'identité comporte deux phases essentielles :

1/ une phase de convocation

L'Administration communale convoque le citoyen, en vue de l'apposition de sa photo d'identité et de sa signature, sur un document de base, reprenant ses données d'identification. Ce document de base constitue, en fait, une carte d'identité.

A l'occasion de sa visite au Service de la Population, le citoyen est invité à vérifier les renseignements qui le concernent, notamment :

- l'orthographe des nom et prénoms
- l'exactitude des lieu et date de naissance.

2/ une phase de délivrance

Le document de base complété est transmis ensuite, à la société IDOC, en vue de son traitement final. Il fait l'objet, à ce stade, d'un contrôle sévère de la part du personnel de cette société. Tout document de base non conforme (ratures, surcharges, photographies non réglementaires, etc.) est automatiquement renvoyé à la commune.

A dater de l'envoi du document de base, il faut en moyenne compter un délai de quinze jours, pour que la carte d'identité définitive parvienne à l'Administration Communale.

A ce moment, le citoyen peut disposer de sa nouvelle carte, en échange de l'ancienne carte.

Quelques conseils

- Présentez-vous spontanément au bureau de la Population, dès réception de votre convocation, afin de compléter votre document de base. Ce document est en effet périmé, s'il n'est pas traité dans les trois mois de sa réception par l'Administration communale.

- Munissez-vous d'une photographie conforme aux normes fixées par le Ministère. La pratique nous a montré que bon nombre de photographies n'étaient pas réglementaires. Il est toujours désagréable, pour notre personnel de refuser une photographie pour non conformité.

Voici quelques principes :

- une photo récente et de préférence en noir et blanc

- format de 35 mm à 45 mm, sans bords

- la hauteur de la tête, mesurée depuis le bas du menton jusqu'au sommet de la tête, doit avoir entre 25 mm minimum et 40 mm maximum

- complétez soigneusement les rubriques qui figurent au dos de votre convocation (mention oui ou non du numéro national, etc.). Vous gagnerez un temps précieux au guichet du service Population

- retirez votre nouvelle carte d'identité à la date que les services communaux vous indiqueront, afin de vous éviter de recevoir un rappel, aussi désagréable qu'inutile.

Indication du groupe sanguin

Une circulaire ministérielle du 24 avril 1986 a supprimé, à dater du 1^{er} mai 1986, la possibilité d'indiquer le groupe sanguin sur la carte d'identité.

Qu'en est-il pour les cartes suivantes ?

Si la délivrance de la première carte d'identité est systématique et planifiée, il n'en est pas de même pour la délivrance des suivantes.

La carte d'identité est remplacée :

- à l'expiration du délai de validité (la date figure au bas de la carte) la carte est valable 5 ans pour les jeunes de 12 à 22 ans - elle est valable 10 ans pour les personnes âgées de 22 ans et plus - la procédure de renouvellement sera entamée automatiquement

- lorsque le titulaire transfère sa résidence principale dans une autre commune

- en cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte

- lorsque la photographie du titulaire n'est plus ressemblante

- lorsque le titulaire change de nom ou de prénoms

La carte d'identité reste valable, mais la vignette autocollante apposée au dos de la carte est remplacée :

- en cas de changement d'adresse dans la commune

- en cas de modification d'état civil

- lorsqu'une autre rubrique figurant sur la vignette doit être modifiée (modification du numéro national par suite d'erreur - déchéance du droit de conduire - octroi d'une canne blanche, etc.)

Philippe Gomez

assureur conseil (courtier agréé) - prêts - épargne

spécialiste en revenu garanti,
assurances pension et prêts hypothécaires

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies LLN

Tel. 010/41 8737

INFORMATIONS GENERALES

Le Centre de Secours de Wavre :

Cinq mille interventions annuelles

Leur « pin-pon » caractéristique et la couleur rouge de leurs véhicules sont bien connus du public. Mais savez-vous comment et pourquoi il faut les appeler et combien de fois, en 1985, les hommes du feu sont intervenus dans la zone desservie ?



Dekoek

Véhicule tout-terrain sur le site de Louvain-la-Neuve

Pourquoi et comment appeler les pompiers ?

A la moindre trace d'incendie, de fumée suspecte ou de fuite de gaz, n'hésitez pas : appelez les pompiers !

Mais leur tâche ne s'arrête pas là. Ils interviennent également en cas d'inondation ou d'effondrement et surtout lorsqu'une vie humaine est en danger.

Appeler les pompiers, c'est former le 41 78 78 et annoncer calmement et clairement :

- la nature du sinistre avec le plus de renseignements possibles
- le lieu (commune, rue, n°, point de repère)

— le nombre éventuel de personnes à secourir

— votre nom et numéro de téléphone.

Confirmez votre demande auprès du 900.

5.000 interventions en 1985

Notre ville est rattachée au Centre de Secours de Wavre qui intervient sur 9 communes du Brabant wallon qui totalisent 194.970 habitants répartis sur 31.636 ha.

Cette zone se situe dans la partie de l'arrondissement où la densité de la population est une des plus fortes.

Parmi les différents cas d'interventions relevons les chiffres suivants extraits du rapport 1985 publié par le Centre de Secours :

Incendies	110
Feux de cheminées (voir article dans notre n° 28 de mars)	103
Feux de véhicules	35
Enlèvement de nids d'abeilles ou guêpes	415
Transport par ambulance de blessés ou malades	3.626

Un grand coup de chapeau aux hommes du feu... en espérant qu'ils n'aient pas à intervenir chez vous dans les jours qui viennent !



Metabo

Un bon outil est signé **SANDVIK**



serrurerie décorative de style

perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !

tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !

tout l'outillage de qualité pour le jardinage !

toute la serrurerie décorative de style !

toutes les nouveautés pour les bricoleurs !

toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !

toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19

1340 Ottignies

Tél. : 010/41 41 61

Cet agenda est réalisé en collaboration avec le Syndicat d'Initiative. Nous nous ferons un plaisir de publier le calendrier de vos activités pour autant que vous le fassiez parvenir à la rédaction du Bulletin ou à la Maison du Tourisme, avenue des Combattants 32, avant les dates limites ci-après :

25.8 :
bulletin n° 30, septembre 1986

24.11 :
bulletin n° 31, décembre 1986.

Les points forts de la kermesse du Centre

Vendredi 20.6 :
Place du Marché - 20 h. -
Election de Miss Ottignies-L.L.N.

Samedi 21.6 :
14 h. — Course cycliste pour amateurs internationaux et Tournoi provincial de Pétanque (Douaire) Centre Culturel - 21 h. - Bal du Football

Dimanche 22.6 :
14 h. 30 - Grand Cortège avec les participants au concours de chars et de groupes

Lundi 23.6 :
Place du Marché - 19 h. 30 -
Course de garçons de café Douaire - 22 h.30 -
Feu d'artifice musical

Mardi 24.6 :
Course cycliste pour amateurs internationaux

Du lundi 23 au jeudi 26.6 :
Ballodrome, rue de l'Invasion -
15 h. 30 - 4^e Tournoi de Balle Pelote doté du Challenge Joseph Pierson

Vendredi 27.6 :
Ballodrome, rue de l'Invasion -
15 h. 30 - Grande Finale du Tournoi

Contact général pour la kermesse :
Tél. 415411 - 415308

Les types de cultures et les rendements

Dans notre dernier numéro nous avons ouvert une nouvelle rubrique consacrée à l'agriculture, secteur important de l'économie locale. Aujourd'hui, nous entrons un peu plus dans le détail des informations données précédemment.

Rappelons brièvement que les terres cultivées représentent 42 % de la superficie totale du territoire de la ville (1.395 ha sur 3.316) et que la région se situe dans la zone des cultures vivrières.

L'importance des différents types de cultures est donnée dans le tableau ci-dessous :

Du lundi 30.6 au samedi 12.7 :
Château de Clerlande - « Vacances Théâtrales » (création d'un spectacle), pour jeunes de 15 à 18 ans -
Renseignements : 410021

Du mardi 1.7 au jeudi 3.7 :
Cellule Architecture et Climat, place du Levant (LLN) : Congrès International d'Architecture Climatique -
Renseignements : 432223

Du mardi 1.7 au vendredi 4.7 :
Congrès International des Mosaïstes contemporains -
Conférences : Agora Sh 4 -
Exposition : hall Vinci

Dimanche 10.8 :
Salle « Le Rallye », rue du Monument -
départ Marche ADEPS (5, 10, 20 km + circuit vélo de ± 15 km) -
Organisation : « Les Promeneurs » -
Tél. 415462

Du vendredi 19.9 au dimanche 2.11 :
Musée de Louvain-la-Neuve -
Trois grands noms de l'expressivisme belge contemporain :
Jan Burssens, Roger Somville et Charles Szymkowitz
- La Grandeur d'un peuple : Salvador

Du vendredi 7.11 au mardi 23.12 :
Musée de Louvain-la-Neuve -
Gravures Grands Formats



froment d'hiver	32 %
betteraves sucrières	25 %
prairies	17 %
escourgeon (orge d'hiver)	12 %
maïs	5 %
pois industriels	3 %
lin	3 %
pommes de terre	1 %
seigle, orge de printemps	
betteraves fourragères,	
froment de printemps,	
horticulture	1 %
Total	100 %

Le sol particulièrement riche permet d'obtenir de très bons rendements à l'hectare :

froment	± 5 T.
pommes de terre	± 2.5 T.
betteraves	± 5.5 T.

Le tableau de répartition des différents types de cultures montre que les terres réservées à l'élevage constituent à peine un cinquième de la surface totale cultivée. La répartition du cheptel est la suivante :

bovins	
(race Bleu Blanc Belge et divers)	61 %
porcs	32 %
moutons	5 %
chevaux	
(de trait et de selle)	2 %

A titre indicatif, signalons qu'une vache produit approximativement 3.800 l. de lait par an.

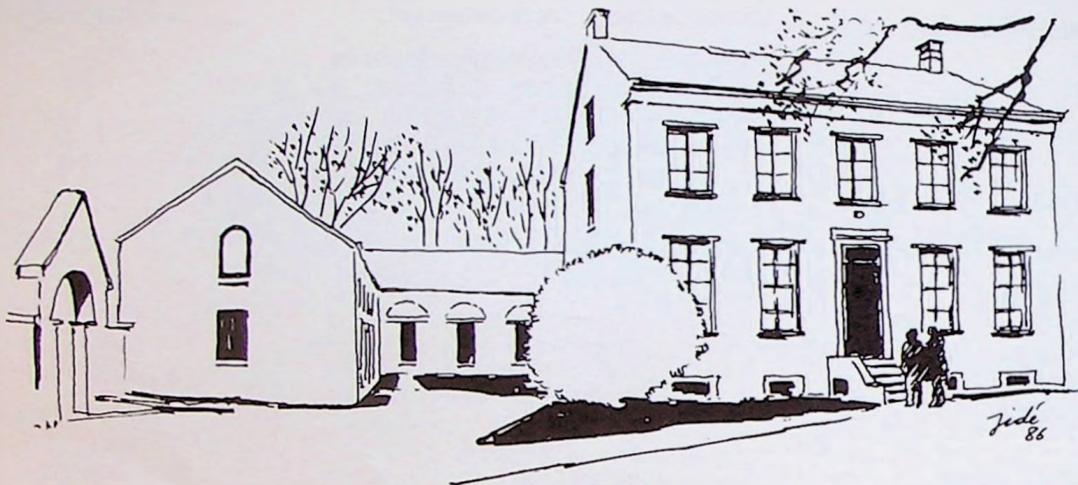


37 Ch. de la Croix
1340 Ottignies

ON PREFERE
TELE BOUTIQUE
POUR SON SERVICE TECHNIQUE
25 ans d'expérience en électronique
VOTRE SPECIALISTE : RADIO - T.V. - HI-FI - VIDEO - CUISINES EQUIPEES

Des séminaristes heureux, ça existe ! Nous en avons rencontré à Limelette...

Depuis septembre 1985, le premier cycle du grand séminaire de Bruxelles s'est installé à Limelette (voir notre n° 25 - p. 7). La propriété de l'ancienne cure St-Géry a été complétée par un bâtiment en forme de U qui permettra l'accueil des séminaristes. Comment se présente ce nouveau lieu d'apprentissage d'un véritable art de vivre et quel genre de vie mènent ses habitants ?



Vue d'ensemble du Séminaire N.D. d'Espérance

Limelette en Roman Pays de Brabant

La partie francophone du diocèse de Malines-Bruxelles comprend la capitale et le Brabant wallon. Pour les jeunes et les laïcs pratiquants de l'arrondissement de Nivelles, un séminaire à Bruxelles, cela n'est pas très « visible ». Les responsables ecclésiastiques ont donc réalisé le transfert du premier cycle en Brabant wallon.

Le cadre offert par Limelette permet aux séminaristes de vivre le premier stade de leur formation dans un climat plus aéré et plus calme que celui de la capitale de l'Europe. La proximité de Louvain-la-Neuve a été également un élément déterminant.

Notre-Dame d'Espérance

L'implantation à Limelette est avant tout un acte de foi en Dieu. Aussi les responsables ont-ils tenu à mettre leur nouvelle maison sous le signe de Marie, Notre-Dame d'Espérance.

La propriété comprend, outre l'ancien presbytère, les trois ailes d'une construction entourant un très beau jardin. Un large couloir, à la manière d'un cloître, parcourt tout l'édifice. Au centre, s'élève la chapelle flan-

quée des logements pour les séminaristes (7 de part et d'autre). A chaque angle du U un local comprenant cuisine, coin à manger et salon a été aménagé.

L'ancienne maison paroissiale a été rafraîchie avec goût et sert de lieu d'étude en équipe et de bibliothèque.

Un art de vivre

Le premier cycle de formation des futurs prêtres est le temps privilégié de la découverte et de l'apprentissage d'un véritable art de vivre au service de Dieu.

Avant d'entamer ou d'achever des études profanes et philosophiques, les séminaristes suivent une année d'initiation spirituelle et intellectuelle complétée par quatre semaines de travail en milieu hospitalier ou dans une institution pour handicapés. Cette première année est souvent suivie de deux années d'études profanes. Ensemble, elles forment le premier cycle.

La vie des séminaristes est principalement axée sur l'étude individuelle mais aussi sur la vie collective : prière, repas, réunions hebdomadaires, recollections mensuelles et retraite annuelle.

En plus de ces activités, les séminaristes poursuivent leurs engagements extérieurs qu'ils avaient pris avant d'entrer à Notre-Dame d'Espérance.

Bref, ils se trouvent dans des conditions très proches de la vie réelle où il faut continuellement gérer son temps.

Souhaitons que, grâce à cette nouvelle implantation, les jeunes et le grand public s'apercevront que le prêtre n'est pas une espèce de fossile précieusement conservé dans quelques musées et que le séminariste « peut encore sortir pour aller acheter des cigarettes » !

G. NOEL

Maison fondée en 1920

Avenue Albert 1^{er} 43
1342 Limelette
Tél. 010/413190

- Vente et réparation du matériel agricole et horticole
- Travaux de soudure et vente fer au détail
- vente huile Castrol

Quoi de neuf... au Centre Culturel ?

La préparation de la prochaine saison du Centre Culturel bat son plein. Quand les abonnements seront-ils mis en vente ? A l'heure où nous écrivons, rien n'est encore décidé. Les responsables préfèrent proposer un programme sans fausse note et en tous points remarquables, même s'il faut pour cela retarder la date d'ouverture de la location.

Cependant, nos oreilles indiscrettes ont saisi, déjà, des bribes d'informations, et le moins qu'on puisse dire est que cela promet !... Ainsi sait-on déjà que le Centre accueillera un ballet folklorique soviétique, que les Cosaques du Don viendront interpréter les airs les plus connus de la musique folklorique russe, que le Théâtre des Galeries jouera deux chefs-d'œuvre du théâtre du rire : *Nina* d'André Roussin et *Le Mariage de Melle Beulemans*, avec Jacques Lippe, qui fait un triomphe à Bruxelles en cette fin de saison. Bien sûr, le Théâtre national et le Rideau de Bruxelles seront présents. Ce dernier avec le plus grand succès de son répertoire : *Il pleut dans ma maison*, de P. Willems.

En toute dernière minute, nous apprenons que deux grandes comédiennes sont déjà à l'affiche : *Annie Cordy* dans « Madame Sans-Gêne », et *Brigitte Fossey* dans « L'Effet Glapion » d'Audiberti. Et ce n'est pas tout...

Un programme éclectique, où chacun trouvera à son goût. Sans compter une bonne nouvelle pour les budgets familiaux : le prix des abonnements restera inchangé : 2.100 frs pour 7 spectacles. C'est là le résultat de la saine gestion du Centre, de l'aide que lui accordent les Pouvoirs publics... et de la fidélité de ses abonnés.



A propos de jubilés

Traditionnellement fêtés au cours du week-end de la kermesse, les jubilaires témoignent d'une longue vie à deux traversée en riant et en pleurant mais en gardant confiance.

Si la tradition retient seulement la célébration d'un certain nombre d'années de mariage, pourquoi ne pas en évoquer d'autres... et fêter cela comme il se doit !

- 1 an de mariage : noces de coton
- 2 ans de mariage : noces de papier
- 3 ans de mariage : noces de cuir
- 4 ans de mariage : (interlude)
- 5 ans de mariage : noces de bois
- 10 ans de mariage : noces d'étain
- 15 ans de mariage : noces de porcelaine
- 20 ans de mariage : noces de cristal
- 25 ans de mariage : noces d'argent
- 30 ans de mariage : noces de perte
- 40 ans de mariage : noces de rubis
- 50 ans de mariage : noces d'or
- 60 ans de mariage : noces de diamant
- 65 ans de mariage : noces de brillant
- 70 ans de mariage : noces de platine
- 75 ans de mariage : record absolu

Pou les Quate Dijas d'« Art et Plaisir »

Nous vous en avons parlé dans notre numéro 27 de décembre dernier : « Art et Plaisir », le cercle d'art dramatique de Cérroux a fêté cette année ses quarante ans d'existence. Quatre dizaines d'années ont passé depuis qu'un jour, dans un café de la place, une douzaine de courageux entreprirent de monter deux pièces par saison.

Comme l'a si bien dit Albert Gillain, les avatars ne manquèrent pas mais l'optimisme ne faiblit jamais. Après le café de la place, le cercle déménagea à La Hutte. Puis, après 22 ans sur les planches, les acteurs se retrouvèrent de nouveau sans local et se décidèrent à rentrer à Cérroux. Ecoutez

Albert Gillain expliquer comment se passèrent alors les choses...

« Comme nos n'avinnes pupon
d'local,
Nos répétinnes à l'maujo commu-
nale.
N'avans fait comme les saltimban-
ques
Pou l'organizaçion des tournées :
Seûr qui quand ène saqwè vos
manque,
I faut ène activité assureye ! »

La troupe « Art et Plaisir » est donc partie en représentation dans tout le Brabant wallon et même beaucoup plus loin...

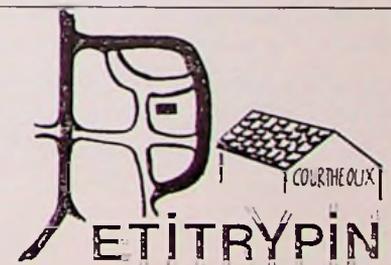
Puis, en 1977, ce fut la fusion des communes. Et le porte-parole du cercle nous dit ce que cet événement lui apporta :

« Dispus qu'les communes ont
fusionné,
D'ène grande ville, n'astans les
citoy-ins !
Comme on n'a branmint pus d'mo-
yéns,
Au Ciroux, c'ès't'in fameux
candg'mint !

Merci à l'Administration Communale
Qu'a ieu l'bonne idéye... in bia djou,
Di nos fé n'magnifique salle. »

Et Albert Gillain termine sur une note résolument optimiste quand il dit :

« Dji vos donne rendez-vous dins dije
ans,
Pou l'cénquanti-inne anniversaire,
Nos s'rans pus vix... mins nos nos
skeurans,
Pou r'lèvé l'cousse avou in bon verre !
Dji vos promets qui dj'sèrès co là,
Tertous échèennes, nos r'pindrans
l'crama !!!!!



Alimentation générale
Fruits et légumes
Rayons charcuterie,
fromage et boulangerie

S.P.R.L. Bertholet et Fils
Avenue de la Résistance, 26
Petit-Ry - Ottignies
Tél. : 010/42 04 22

Ouvert du mardi matin au dimanche soir

CULTURE

Ferme des Convives :

Stages artistiques

Quatre jours pour s'initier à une technique et rencontrer des artistes venant de différentes parties du monde : voilà ce que propose la « Ferme des Convives » aux jeunes et aux moins jeunes.



Stages artistiques

Du 29 juin au 2 juillet, de 9 à 16 heures, vous pourrez découvrir cinq techniques telles que : peinture chinoise, aquarelle, modelage, chant et mime. Un programme de détente à travers la démarche artistique.

Conditions :

Adultes : 3.200 frs
Etudiants : 2.400 frs
(matériel non compris)

Possibilités :

Repas de midi : 200 frs
Logement ou camping

Stage créatif pour enfants

Du 7 au 10 juillet, de 9 à 16 heures, stage éducatif développant chez l'enfant l'imagination, la maîtrise de soi et la détente.

Conditions :

Stage, matériel, boissons : 2.700 frs.
Apporter son pique-nique.

Contacts :

Ferme des Convives, rue Haulotte 4
- Tél. 41 17 32

Atelier d'artisanat
« La Baraque » :

Stages d'été 1986

Couture :

du 30.6 au 5.7 - du 7.7 au 11.7
de 9 h. 30 à 16 h.

Peinture sur soie ou batik :

du 7.7 au 11.7 de 9 h. 30
à 15 h. 30

Patchwork :

du 7.7 au 11.7 de 13 h. 30 à 16 h.

Tissage :

du 30.6 au 5.7 - du 7.7 au 11.7
de 9 h. 30 à 15 h. 30

Sérialgraphie :

du 7.7 au 11.7 de 9 h. 30 à 16 h.

Contacts

129a, rue de la Baraque
Tél. : 41 67 09

Théâtre wallon :

Challenge Ville d'Ottignies

A l'initiative de la ville d'Ottignies et sous l'impulsion de Madame l'Echevin de la Culture, Claire Delbrassine, avec le concours du Syndicat d'Initiative représenté par Madame l'Echevin du Tourisme, Anne André-Léonard, s'est déroulé le dimanche 20 avril dernier, le Premier Challenge de la Ville d'Ottignies.

Quatre troupes étaient en présence : les deux troupes locales (Le Cercle « L'Effort » d'Ottignies - Le Cercle

Dramatique « Art et Plaisir » de Cérroux) ainsi que deux sociétés de Nivelles (Le Cercle Royal « Les XIII » - La Nouvelle Gavotte).

Ils interprétaient respectivement :

le 1^{er} acte de « Bouyon d'Onze eûre » de R. Deckers, adapt. André Hancré ;

le 1^{er} acte de « In djou a St-Fostène » de G. Charles, adapt. Emile Tasson ;

le 1^{er} acte de « Mi tchau et mes oches » de Ch. H. Derache ;

et « Faus visâdjes » de J. Stassin.

Le jury était présidé par Madame l'Echevin Claire Delbrassine, aidée

de Monsieur Joseph Daffe de la Fédération de Namur et de Monsieur Claude Durieu de la Fédération du Hainaut.

A l'issue de la délibération du jury, qui avait une tâche très difficile à remplir, c'est le Cercle Dramatique « Art et Plaisir » de Cérroux qui devait remporter ce Premier Challenge de la Ville d'Ottignies, dont il aura la garde pendant deux ans, celui-ci devant être remis en compétition à cette époque.

Rappelons que pour être définitivement détentrice du Challenge, la même troupe doit le remporter 3 fois consécutivement.

PAPETERIE



« Le Script »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/411919

**LIBRAIRIE
LOTTO**

Articles de bureau
Fournitures classiques
Stylos :

Waterman • Parker •
Mont Blanc • Scheaffer

Un bon conseil :

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies Tél. 010/41 36 72



Opération « Portes Ouvertes » : un très beau succès

Cela fait maintenant sept ans que la Fédération Touristique du Brabant organise avec le concours des Syndicats d'Initiative locaux, une journée annuelle « Portes Ouvertes ». Une façon comme une autre de permettre à un très nombreux public de découvrir nombre de curiosités trop rarement accessibles aux visiteurs.



Une montgolfière dans le ciel de Moriensart

La journée du 18 avril 1986 restera inscrite dans les annales du S.I. local qui était partie prenante dans cette initiative. Il proposait ce jour-là deux visites volontairement axées sur le passé, le présent et l'avenir : la Tour de Moriensart, construite au XIII^e siècle et toujours habitée et les installations de Delta Aérostatic qui évoquent la fantastique épopée de l'homme dans l'espace et qui reste la dernière aventure de ce XX^e siècle finissant.

Au rez-de-chaussée de la Tour de Moriensart, Melle Lucas, la secrétaire du S.I. accueillait les visiteurs et présentait un ensemble de planches didactiques retraçant l'histoire de cet ancien donjon.

Dans les ateliers de Delta Aérostatic, Mr Delforge, deus ex machinae des

Ballons de Céroux, présentait avec compétence et humour un montage audio-visuel réalisé par les Ateliers de l'Image suivi d'une visite des locaux où sont assemblées les fameuses montgolfières.

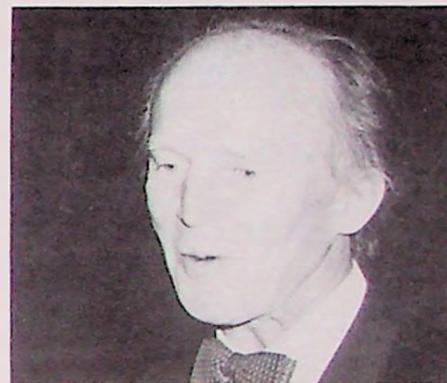
Un très beau succès donc pour cette journée « Portes Ouvertes » du 18 avril qui permit à 200 adultes et 120 enfants de revivre quelques grands moments d'aventure concrétisés par cette réflexion d'un tout petit à propos de la Tour de Moriensart : « Ce devait être la maison de David Crockett ! ». Eh ! oui, autre époque, autres aventuriers tout aussi populaires que ceux de l'aérospatiale.

Rendez-vous donc l'an prochain pour de nouvelles découvertes.

Bienvenue au professeur Macq, premier Recteur laïc de l'U.C.L.

Pierre Macq, doyen de la Faculté des Sciences, succédera en septembre à Mgr Massaux au rectorat de l'U.C.L.

Cette décision du Pouvoir organisateur est un véritable événement dans la vie de l'Alma Mater.



En effet, la nouveauté réside dans le fait que Pierre Macq, né en 1930, est marié et père de cinq enfants. C'est donc un laïc qui prend la relève après plus de cinq siècles de gestion ecclésiastique.

Le professeur Macq est un chercheur talentueux et un scientifique renommé en physique nucléaire. C'est ainsi que, dès 1966, il fonde, avec Mgr Massaux, le Cyclotron de Louvain-la-Neuve où il expérimente aujourd'hui des principes de physique nucléaire.

Avec ses qualités de meneur d'hommes, le professeur Macq remplira avec clairvoyance, audace et courage sa nouvelle mission qui le place à la tête d'une des plus anciennes universités catholiques de la planète.

NOUVELLE ESTHETIQUE
Tel. 010/41.38.93

Lorsque
votre corps a besoin
de gentillesse

Du mardi au samedi
19 rue du Moulin - 1340 Ottignies
(building derrière le Douaire
au rez-de-chaussée)
Tél. 413893

V.A.G.
Audi
VW

Ets. Hermand sprl
Avenue des Combattants, 117
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 34 32

interRent
Location de véhicules

Les réjouissances qui ont le vent en poupe et celles qui l'ont moins !

Sur un ensemble d'une dizaine de manifestations ou réjouissances populaires organisées dans l'entité dans le cadre de ce que l'on peut considérer comme appartenant au domaine touristique, il faut bien constater qu'en 1985 la moitié voient leur succès diminuer progressivement mais inéluctablement.

Un indice que les organisateurs sauront peut-être mettre à profit pour redresser la barre dans les années à venir ?

Activités culturelles

En matière d'activités culturelles, disons que les résultats ne sont pas mauvais.

Si on a enregistré une augmentation générale de 33 % des entrées dans l'ensemble des musées de la province soulignons que, pour le musée de L.L.N., 1985 fut l'année des records avec 19.573 visiteurs. Ce qui représente une augmentation spectaculaire de 113 %. Ainsi, l'exposition « Juan des Flandres » organisée dans le cadre d'Europalia Espagne a rassemblé à elle seule 6.534 visiteurs. Autant que lors de son passage à Bruges !

Par contre le site universitaire voit son nombre de visiteurs se tasser et même diminuer progressivement au fur et à mesure que l'attrait de la nouveauté s'estompe pour la majorité des visiteurs belges.

Quant au Festival Musical du Brabant wallon, s'il a recueilli un plus grand succès auprès de l'ensemble du public de l'arrondissement (+ 9 %), il faut malheureusement noter que

l'unique concert organisé au Centre Culturel a réuni moins de spectateurs que les années précédentes (443).

Activités de plein air

Est-ce un signe de ces temps de crise, mais il faut constater que les activités de plein air, qui peuvent se pratiquer sans bourse délier, connaissent un regain de succès. Ainsi en est-il de celles proposées par le Centre Récréatif du Bois-des-Rêves avec 85.117 visiteurs, soit une très remarquable augmentation de ... 117 % depuis 1982.

Tourisme des Jeunes

Malgré les difficultés de toutes sortes que rencontrent les jeunes, ils n'en continuent pas moins à se déplacer et à assouvir ainsi leur soif de connaissances. Il suffit pour s'en convaincre de constater la progression de 10 % du nombre des nuitées dans les trop peu nombreuses auberges de jeunesse mises à leur disposition en Brabant wallon.

A ce sujet, l'auberge de jeunesse de L.L.N. a enregistré une augmentation considérable de ses nuitées : de 157 en 1984, elle est passée à 912 en 1985.

Activités folkloriques

Avec ses 70.000 spectateurs venus encourager ces fous du guidon sur leurs drôles de machines, la course des « 24 h. Vélo de L.L.N. », après avoir fait couler beaucoup d'encre, reste la plus populaire des manifestations de l'entité. A tel point qu'elle a encore augmenté son score de 40 % !

La Fête des Aérostats se maintient très bien. Largement tributaire des conditions atmosphériques, cette activité organisée dans le splendide cadre de la place de Céroux a encore rassemblé 4.500 spectateurs en 1985. Ce qui, bon an mal an, constitue un accroissement d'intérêt de la part du public.

Le succès obtenu par les autres activités folkloriques est hélas moins éloquent, tout en tenant compte d'une météo peu favorable.

Ainsi, le traditionnel feu de la St-Grégoire et la ducasse des Vis Tchapias voient leur public se rétrécir comme une peau de chagrin (50 % en un an). Quant à la Corrida Relais de L.L.N., elle s'essouffle également (- 30 %).

Festivités communales

En 1985, le Comité des Fêtes d'Ottignies avait résolument innové en organisant, à l'occasion de la kermesse, un concours de chars et de groupes. Ce fut d'emblée un succès. Outre le traditionnel cortège, 10 chars (dont celui réalisé par l'école St-Pie X obtint le 1^{er} prix) et 2 groupes défilèrent pour la plus grande joie de la foule évaluée à 3.000 spectateurs.

Un mot encore à propos de la Marche en étoile et aux flambeaux organisée dans le cadre des Fêtes de Wallonie. Si la première édition n'avait pas été un succès de participation, celle de 1985 rassembla 600 marcheurs venus de tous les horizons de l'entité. Une manifestation à encourager.

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ



Fargeat-Dumoulin sprl

Produits pétroliers
Location de containers

Avenue Lambermont 8
1342 Limelette
Tél. 010/41 3324 - 41 7027

TAVERNES RESTAURANT

LE BILBOQUET

Ariane et Philippe vous proposent :

- Le service taverne de 11 heures à la fermeture
- La restauration de midi (avec le plat du jour), du soir, de l'après-spectacle
- Le choix de pâtisseries et de glaces l'après-midi

JAZZ SESSION tous les mercredis

111, Chaussée de la Croix 1340 Ottignies
Tél. : 010/420296

Ets Renard sprl
Hobby Center

Avenue des Combattants, 92
1340 - Ottignies
Tél. : 010/41 41 74



BOIS

50 ans d'expérience

Ouvert du lundi au samedi de 9 h. à 18 h.

La ligne Charleroi Ouest-Ottignies électrifiée

Trains plus rapides, plus confortables et plus réguliers

Depuis le 1^{er} juin 1986, la ligne Charleroi Ouest-Ottignies est exploitée en traction électrique. Il en résulte, pour les voyageurs, une nette amélioration du confort. Les voitures en service jusqu'alors, et tractées par des locomotives diesel, dataient d'un demi-siècle, et comme elles sont destinées à une prochaine démolition, on n'avait pu envisager de gros entretiens. Ces trains d'une autre époque, ont été remplacés par des automotrices électriques, bien plus confortables.

Ces dernières, grâce à leur puissance d'accélération, permettent un gain de temps d'une dizaine de minutes sur un trajet de bout en bout de ligne.

Enfin, l'électrification entraînera aussi une meilleure régularité, car l'ancien matériel, en raison de sa vétusté, était souvent source d'avaries.

Au niveau technique, la ligne est entièrement modernisée et la signalisation fait appel aux techniques les plus récentes. Une des voies de la ligne, celle de Charleroi, a été entièrement renouvelée et équipée de longs rails soudés de 60 kilos au mètre, pouvant supporter les plus lourdes charges. Elle permet d'acheminer les trains lourds de minerais et de produits sidérurgiques, les uns vers le bassin industriel de Charleroi, les autres vers le port d'Anvers, au profit du délestage de la ligne Bruxelles-Charleroi, actuellement surchargée. Ce trafic pourra se faire dans l'un ou l'autre sens d'une même voie, grâce à la signalisation de contre-voie.

A Ottignies, des correspondances optimales vers Bruxelles, Namur, Louvain-la-Neuve et Wavre seront assurées aux voyageurs en provenance de Charleroi Ouest, et cet avantage se retrouvera dans le sens inverse.

Rappelons que la gare de Charleroi Ouest se situe à proximité des principaux centres d'intérêt de la ville : Palais des Expositions et des Beaux-Arts, centres administratifs, marché dominical...

Voici les nouveaux horaires « électriques »...

Sens Ottignies-Charleroi Ouest

Du lundi au vendredi			Train P
Ottignies	6.26	22.26	16.02
Céroux-Mousty	6.28	22.28	16.04
Court-St-Etienne	6.30	22.30	16.06
Faux	6.34	22.34	16.10
La Roche	6.36	22.36	16.12
Villers-la-Ville	6.41	22.41	16.17
Tilly	6.44	22.44	16.20
Ligny	6.49	22.49	16.25
Fleurus	6.54	22.54	16.30
Lodelinsart	7.00	23.00	16.36
Charleroi Ouest	7.03	23.03	16.39

ensuite toutes les heures.

Samedis, dimanches et jours fériés

	Samedis	Samedis, dimanches et jours fériés		Dimanches et jours fériés
Ottignies	8.02	9.02	21.02 22.26	22.02
Céroux-Mousty	8.04	9.04	21.04 22.28	22.04
Court-St-Etienne	8.06	9.06	21.06 22.30	22.06
Faux	8.10	9.10	21.10 22.34	22.10
La Roche	8.12	9.12	21.12 22.36	22.12
Villers-la-Ville	8.17	9.17	21.17 22.41	22.17
Tilly	8.20	9.20	21.20 22.44	22.20
Ligny	8.25	9.25	21.25 22.49	22.25
Fleurus	8.30	9.30	21.30 22.54	22.30
Lodelinsart	8.36	9.36	21.36 23.00	22.36
Charleroi Ouest	8.39	9.39	21.39 23.03	22.39

ensuite toutes les heures.

Dans notre rubrique « L'Histoire au fil du temps » vous pourrez lire une

notice rétrospective consacrée au nœud ferroviaire d'Ottignies.



EXPO CARRELAGES

PRIX DE GROS

Ouvert du mardi au vendredi
de 10 h. à 12 h.
de 14 h. à 18 h.
Samedi de 10 h. à 16 h.
T.V.A. 693.016.59

Ottignies
Av. des Combattants 81
Tél. : 010/41 5415

L'HISTOIRE AU FIL DU TEMPS

Une importante contribution
au développement économique
de la Vallée de la Dyle :

Le nœud ferroviaire d'Ottignies

Si les trains passent par Ottignies et que la localité est devenue un important nœud ferroviaire, ce n'est pas tout à fait l'effet du hasard...

En effet, né en Angleterre, le chemin de fer — le cheval de fer, comme on disait vers 1835 — est importé sur le continent sous le règne du premier roi des Belges S.M. Léopold I^{er}.

On connaît la suite : création du premier réseau ferré continental et rapide expansion économique du jeune Etat.

Dès l'origine, les lignes de l'Etat, convergeant vers Malines, sont complétées par un réseau concédé.

Ainsi, dès 1846, le législateur approuve trois projets intéressant directement notre région :

- la liaison de Louvain à la Sambre via Wavre et Gembloux,
- la ligne de Manage à Wavre via Ottignies,
- la transversale de Bruxelles à Namur via Wavre.

Comme on peut le constater, c'est Wavre qui a été retenue pour devenir le nœud ferroviaire régional. Mais il n'en sera pourtant rien.

En effet, à la suite de diverses tractations et de faillites, le tracé de la ligne de Louvain à la Sambre est modifié. La Société du « Grand Central » décide de rejoindre Charleroi en passant par Ottignies. Entre Wavre et Court-Saint-Etienne, sa voie unique est parallèle à celle de Wavre-Manage.

Pendant ce temps et pressentant tout le parti qu'elle peut tirer de cette situation nouvelle, la Compagnie du « Grand Luxembourg » modifie son itinéraire pour le faire passer par Ottignies qui devient ainsi un nœud ferroviaire en lieu et place de Wavre. Ce déplacement opportun permettra à cette Compagnie de mieux concurrencer les deux lignes de l'Etat reliant Bruxelles à Liège d'une part et à Charleroi d'autre part.

A Wavre, cette décision soulève un tollé bien compréhensible. La Ville obtient, en guise de compensation, une mesure tarifaire restée en appli-



SNCB

Loco type 29 dont certains exemplaires construits au Canada à la fin de la dernière guerre desservirent Ottignies jusqu'au 14.1.56 et assurent encore un service « touristique »

cation jusqu'à nos jours : les trains de voyageurs de ou vers Bruxelles donneront correspondance à Ottignies vers ou de Wavre sans augmentation de tarif.

Retardés par ces polémiques, les travaux n'avancent pas vite. Pourtant, la Compagnie du « Grand Luxembourg » parvient à mettre sa ligne en exploitation jusqu'à Gembloux le 7 juin 1855. Elle est suivie de près par la Compagnie du « Grand Central » qui inaugure, le 20 août de la même année, la liaison de Louvain à Charleroi et, le 23 du même mois, celle de Manage à Wavre.

En gare d'Ottignies, la Compagnie du « Grand Luxembourg » établit des raccordements vers les deux autres lignes. En 1858, elle fait construire des bâtiments en bois qui deviennent la première gare qui sera reconstruite « en dur » en 1884.

Grâce aux chemins de fer, Ottignies, petite localité rurale, va connaître un développement économique et démographique très important. De nombreux quartiers se créent. Des ateliers et des usines s'ouvrent...

En 1924, Ottignies devient gare de formation. On y construit un atelier de réparation et une remise de locomotives.

Le 20 avril 1944, les installations subissent un important raid aérien.

Le 5 octobre 1952, la ligne Wavre-Manage est mise hors service et est remplacée par une ligne d'autobus.

Les efforts consentis par la SNCB aboutissent à l'électrification progressive de son réseau. Le 14 janvier

1956, le premier train électrique entre en gare d'Ottignies.

La traction vapeur a vécu. Les remises aux locomotives sont désertées puis démolies en 1971.

Entretemps, à l'autre bout de la localité, sur le plateau de Lauzelle, l'aventure universitaire est née. Le chemin de fer y est intimement mêlé et pénètre sur le site par un railway long de 6 km après avoir franchi un viaduc et un tunnel. Le premier train entre en gare de Louvain-la-Neuve le 1^{er} septembre 1975.

Cette gare souterraine, située sous les Halles universitaires, est décorée par une fresque de Thierry Bosquet posée en 1981 et par des reproductions des œuvres du peintre Paul Delvaux inaugurées le 28 novembre 1984.

Malgré toutes les modernisations intervenues dans le réseau ferré régional, une lacune importante subsistait : la ligne Charleroi-Ottignies était toujours desservie par la traction diesel. Depuis le 1^{er} juin 1986, elle est à son tour comblée : les trains électriques roulent entre la capitale du pays noir et le « Botroul » du Brabant wallon.

José DESMET



JEUNES

Au Centre Culturel :

Les enfants ne seront pas oubliés

Poursuivant son objectif, le service « Animation » du Centre Culturel proposera, au cours de la saison prochaine, des activités réservées aux enfants ou à ceux qui en ont la charge. Pour juger de l'impact de ce type d'activités, il suffit de se souvenir du succès remporté au début de cette année par les animations basées sur le thème « L'Enfant et le plaisir de lire ». Cet encouragement incite l'animatrice à poursuivre ses efforts et à vous proposer dès à présent deux thèmes qui ne laisseront personne indifférent.

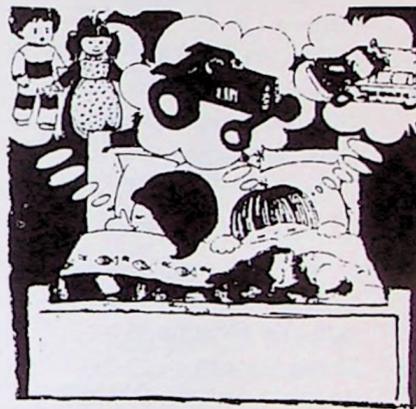
« 1986,
Année Internationale de la Paix »

A partir de la prochaine rentrée de septembre, le service « Animation » proposera aux enfants une série d'activités centrées sur le thème de la paix : ateliers, spectacles, exposition...

« Comment choisir un jouet ? »

Il s'agira de rencontres d'informations s'adressant aux parents, éducateurs et en général à tout adulte directement concerné. On y abordera différents aspects de ce choix pas toujours aussi simple qu'il ne paraît : psychologique, culturel, économique, législatif...

Nous aurons probablement l'occasion de revenir sur cet intéressant programme au cours de nos prochaines éditions.



*Les jouets font partie des rêves des enfants.
Mais doit-on exaucer n'importe quel rêve ?*

Contact :
Mme Marie-Dominique Daveau
Tél. 41 01 75

Aider les enfants en difficultés scolaires

Depuis le 21 avril 1986, le C.P.A.S. d'Ottignies-L.L.N. a mis sur pied un service de guidance scolaire destiné à aider les enfants de familles à revenus modestes, éprouvant des difficultés de tout ordre :

qu'il s'agisse de rupture avec l'école (absentéisme), de dégoût progressif de l'apprentissage, de difficultés d'adaptation ou d'incompréhension face à certaines matières.

Le service entièrement gratuit se destine à favoriser au maximum la réussite scolaire de l'enfant en lui permettant d'une part d'acquérir les moyens nécessaires pour combler son retard, d'autre part, de lui donner l'envie d'apprendre.

Notre but n'est certes pas de se substituer aux parents ni d'assumer la mission d'instruction réservée à l'école. Nous espérons cependant associer ceux-ci dans notre tâche éducative qui se déroulera essentiellement au domicile des parents et ceci en dehors des heures scolaires.

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec Madame Goubert, tous les jours de 9 à 12 heures au C.P.A.S., 4, av. Reine Astrid - Tél. 41 49 42.

Photocomposition

N. Dieu-Blondiau s.p.r.l.

- la typographie de Gutenberg
- la technologie de l'an 2000
- la photographie par rayon laser

Chaussée de la Croix 47 - 1340 Ottignies - Tél. 010/41 50 24

Imprimerie
Typo - Offset - Editions
s.p.r.l. **J. Dieu-Brichart**

- Imprimés commerciaux
- Brochures techniques
- Brochures scientifiques
- Périodiques
- Tous travaux pour graphistes
- Maison d'éditions

Agrandissement des salles d'exposition

Les Galeries Meublax

de la maison STORMACQ

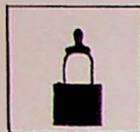


Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine, etc...
grand choix d'articles pour cadeaux

Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty Tél. 61 21 04

CARNET FAMILIAL

Naissances



Février

- 3 — Daloze Jonathan,
av. Bel Horizon, 2/1
- 7 — Carrasco Arias Camila,
r. de la Neuville, 19
- 11 — Tran An-Lac,
cour des Trois Fontaines, 47
- 14 — Prada Briceno Eduardo,
r. de la Neuville, 13
Dappier Marie,
r. de Pallandt, 10
- 16 — Lambot Kevin,
rue Marie Curie, 10
- 17 — Bernard Chloé,
rue Génistroit, 136
- 19 — Charlier Arnaud,
r. de la Citronnelle, 21E
Dewit Gaëlle,
rue du Morimont, 27
- 22 — Lambert Antoine,
av. des Villas, 42
- 23 — Lagasse Stéphanie,
av. des Hironnelles, 81
- 25 — Hubermont Emilie,
av. des Primevères, 10/101
Eljari Aïcha,
av. des Capucines, 7
- 26 — Dicko Aïcha,
ruelle St-Eloi, 6/101
Dorny Nancy,
Grand-Rue, 67
- 28 — Zaninotto Giovanni,
r. Chp Vallée, 31/201

Mars

- 3 — Melo Araujo Marc,
Terrasse des Ardennais
- 4 — Gatsinzi Ikuzwe Angélique,
rte du Longchamp
Pecher Jean-Guy,
av. Hennebel
- 5 — Eletricby Soha,
r. de la Neuville
Massin Noémie,
Grand'Rue, 25/124
- 7 — Dani Aline,
av. de la Paix
- 9 — Vannoorbeck Coline,
pl. Lariguette

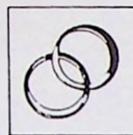
- 10 — Montois Jeremy,
av. Demolder
Stroobants Laetitia,
av. des Hironnelles
- 11 — Franco Colaço Celso,
chem. de Florival
- 13 — Bultot Freddy,
av. des Sorbiers, 119
Thirot Jérémie,
av. Albert 1^{er}
- 20 — Schul David,
clos du Quadrille, 1/302
- 22 — Buffin Marie,
Fond de Bondry
- 23 — Vanbraband Lolita,
clos des Trimousettes
- 26 — Mathot Chloé,
chem. de Pinchart, 1
- 27 — Ntoto Nzitta Corinne,
clos du Quadrille, 1/304
- 28 — Carlson Roxane,
r. de la Sarriette, 36

Avril

- 3 — Gaspar Sébastien,
clos des Pinsons, 5
- 4 — Akoto Lubasa,
av. de la Palette, 23/205
- 5 — Anakhrouch Halina,
cour Trois Fontaines, 28
- 9 — Coulon Johan,
rue de Franquénies, 70
Leplae Elodie,
av. des Mugnets, 33
Leboutte Isiana,
clos du Tumulus, 1/104
- 11 — Lacroix Marie,
pl. de la Neuville, 9
- 12 — Wakenge Kyalondawa,
r. Haute, 72/002
Bodart David,
rue de Morimont, 40
- 13 — Marechal Isabelle,
rue de la Baraque, 110
- 14 — Togbe Eve,
rue Haute, 70
- 16 — Heylen Sandra,
rue du Monument, 52
Bourichi Otman,
av. des Hironnelles, 20
Wertz Isaline,
rue de la Sarriette, 4/101
Vanouche Rudy,
av. des Mugnets, 41
- 19 — Gheysen Camille,
cour des Trois Fontaines, 53
- 22 — Libion Maryane,
rue du Petit-Ry, 101
- 23 — Joppart Christophe,
rue des Tulipes, 19

- 24 — Montois Guillaume,
rue des Prairies, 2
Dubois Boris,
clos du Tumulus, 4/203
- 25 — Abbar Brahim,
av. des Rossignols, 39

Mariages



Février

- 1 — Coumont Marc et Cattelain
Véronique, Ottignies-L.L.N.
- 7 — Wamberchies Pierre et Meeus
Claudette, Ottignies-L.L.N.
- 14 — Béchaimont Jean-François et
Josis Michèle, Ottignies-L.L.N.
- 22 — Laporte Christian et Lourtie
Françoise, Ottignies-L.L.N.
- 22 — Bleeckx Bernard et Govaerts
Geneviève, Ottignies-L.L.N.

Mars

- 15 — Corbisier Thierry, Wavre
et Wattiez Véronique,
Ottignies-L.L.N.
- 15 — Moreau Philippe, Ottignies-
L.L.N. et Lemaire Michèle,
Liège
- 15 — Kassab Pierre, Ottignies-
L.L.N. et Hérion Véronique,
Woluwe-Saint-Pierre
- 22 — Van Cauter Michel,
Watermael-Boitsfort
et Clymans Carine,
Ottignies-L.L.N.
- 22 — Mahieu Jan, La Hulpe
et Doutreloux Dominique,
Ottignies-L.L.N.
- 22 — Ameye Christian et Fernandez
Romero Ana, Ottignies-L.L.N.

Avril

- 4 — Waterlot Thierry et Léonard
Fabienne, Ottignies-L.L.N.
- 5 — Gobbo Giorgio, Aoste (Italie)
et Duchêne Marguerite,
Ottignies-L.L.N.
- 19 — Brichet Henri, Eteignièrès
(France) et Libert Marie Lise,
Ottignies-L.L.N.

CARNET FAMILIAL

- 19 — Demeunier Pascal, Pont-à-Celles et Goubert Nadine, Ottignies-L.L.N.
- 26 — Renard Pascal, Rixensart et Wets Catherine, Ottignies-L.L.N.
- 26 — Samain Thierry, Anderlecht et Beys Françoise, Ottignies-L.L.N.
- 26 — Huens Philippe, Wavre et Delhalle Myriam, Ottignies-L.L.N.

- 18 — Belfiore Nicolas, rue de la Chapelle, 18
- 19 — Delfosse Louis, rue du Blanc Ry, 45
- 21 — De Raedt Fernand, av. des Châtaigniers, 6
- 24 — Grancitelli Aurelio, rue de la Fontaine, 26

- 18 — Gérardy Léonie, rue du Blanc Ry, 50
- 30 — Kaisin Joseph, rue du Monument, 18

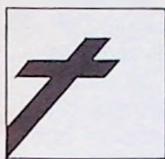
Avril

- 5 — Bruynbroeck Marie-Christine, rue de la Vallée, 28
- 6 — Gauthy Joël, rue Fond de Bondry, 117
- 7 — Peeters Robert, av. Demolder, 2
- 8 — Kapinga Mubenga Ngandu, rue J.M. de Nismes, 3/002
- 8 — Gilfin Marie, av. des Hirondelles, 71
- 13 — Thirion Marie, rue du Petit Ry, 48
- 14 — Devis Marie, Clos des Mimosas, 7
- 14 — Noé Georges, av. du Tienne, 20
- 16 — Devroye Jean, av. Bontemps, 1
- 20 — Debathy Léon, rue du Moulin, 24
- 21 — Slagmulder Gabriel, rue du Culot, 20
- 30 — Huart François, av. des Combattants, 93

Mars

- 2 — Becker Alice, rue de Morimont, 19
- 3 — Bergiers Madeleine, av. Reine Astrid, 20
- 8 — Manfroy Henriette, rue de Renivaux, 29
- 9 — Spreutels Joséphine, av. des Combattants, 93
- 11 — Legrève Eric, rue du Viaduc, 25
- 12 — Borlée Elise, rue de la Malaise, 5
- 13 — Vandenberghe Andrée, rue Mont-St-Guibert, 5
- 13 — Dognez Georges, rue des Fusillés, 61
- 16 — Preusser Lucien, rue de Lasne, 3

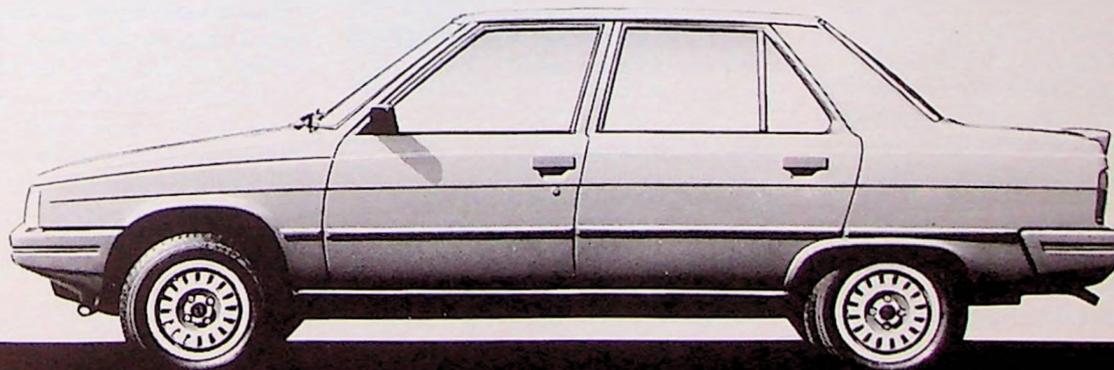
Décès



1986

Février

- 5 — François Adeline, cour de Comagnon, 4
- 6 — Galle Léonie, rue Victor Sténuit, 16
- 10 — Meganck Jeannine, av. des Combattants, 19
- 13 — Louis Roger, place de l'Aubépine, 16
- 14 — Bruggman Dorothee, av. des Combattants, 16



Modèle présenté: Renault 9 GTL.

RENAULT
CREDIT



Concessionnaire

Garage Renard et Fils spel

Avenue provinciale 51

1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tél. 010/61 4762 - 61 4763

En suivant les séances du Conseil Communal

Séance du 4 février

Après avoir ratifié diverses ordonnances de police relatives à des empêchements de voirie pour cause de travaux, l'Assemblée décide à l'unanimité de dénommer « Parc de la Source » le parc urbain jouxtant la place de l'Université.

Ensuite, l'Assemblée approuve : les conventions à passer avec les auteurs de projet pour le P.P.A. de l'avenue Fabiola et des habitations sociales au quartier de Blocry, la suppression du sentier n° 58, la cession par l'U.C.L. à la ville des voiries du Parc Scientifique, l'acquisition des emprises nécessaires aux travaux d'amélioration de la rue Ch. Dubois et le programme de transformation et d'agrandissement des écoles de La Croix et du Centre.

Le Conseil Communal décide d'approuver le projet de déplacement des réseaux aériens et souterrains basse tension, télédistribution et éclairage public en vue de permettre l'élargissement du carrefour avenue Demolder/rue du Petit-Ry. Il marque également son accord de principe sur la réfection de diverses voiries en béton : Grande Avenue, chaussée de La Croix, rue de la Chapelle, avenues Demolder, Balbrire, Résistance,

Peupliers, Vieux Chemin de Genappe, rues de la Station, Franquénies, Culot, Berthet, Invasion, Mont-Saint-Guibert et avenue de Lauzelle pour une somme estimée à 9.116.861 frs.

Séance du 17 février

Le Conseil Communal approuve le plan triennal des travaux et décide de soumettre tous les projets à la procédure d'adjudication restreinte à l'exception des travaux de chauffage de l'église Saint-Géry et l'aménagement du Commissariat de Police pour lesquels il est choisi la procédure de gré à gré.

Il procède ensuite au vote du budget communal arrêté comme suit :

Recettes ordinaires	467.599.488
Dépenses ordinaires	439.395.569
Boni ordinaire	28.203.919
Recettes extraordinaires	217.131.805
Dépenses extraordinaires	175.200.000
Boni extraordinaire	41.931.805

Séance du 4 mars

Après avoir approuvé la création d'une sixième classe maternelle à l'école de Blocry, le Conseil approuve différents décomptes relatifs à la construction du presbytère pour la



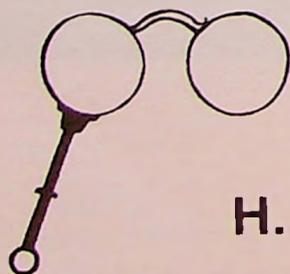
Communion de Louvain-la-Neuve ainsi que l'acquisition d'un terrain de football à Limelette et de diverses parcelles situées au lieu-dit « La Limerie » pour l'aménagement d'un immeuble destiné au troisième âge (environ 20 appartements).

L'Assemblée approuve le projet de construction d'une voirie de liaison entre le Centre Commercial du Douaire et la rue de la Station pour un montant estimé à 5.307.418 frs.

Séance du 18 mars

En début de séance l'Assemblée approuve le projet des nouveaux statuts de l'I.B.W. ainsi que la cession d'une emprise en sous-sol pour le collecteur de la Dyle.

L'Assemblée décide de proroger l'affiliation de la ville à l'Intercommunale d'Œuvres Sociales du Brabant Wallon (I.O.S.B.W.) attendu entre autres que l'expérience de cette intercommunale démontre que ses services assurés auprès de la population scolaire sont moins onéreux pour la ville que ceux qu'elle pourrait assurer elle-même.



H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 OTTIGNIES
Tél. : 010/41 39 96

Place des Brabançons, 7
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél. : 010/41 80 71

VOTRE OPTICIEN

Garde-robes,
Commodes, Bonheur du jour, Buffets
double corps, tables en Pin, Orme, fruitier
Des meubles anciens vraiment moins chers ?
Des bibelots étonnants, des bouquins, etc...
Tous les samedis de 10 à 18 h., au

passé simple...

4, chaussée Provinciale à Mousty Ottignies
(presque en face du Douaire)

DU NOUVEAU CHAQUE SEMAINE

Achetez meubles anciens et bibelots,
vidons maisons
Décapons également vos meubles

Téléphonez en semaine
au 010/61 32 77

PARTICIPATION

Echos des Commissions

Finances

Au début de sa réunion du 7 février dernier la Commission entend un exposé du Bourgmestre sur le Budget 1986. Il signale une nouveauté : l'informatisation des données budgétaires. Il est constaté une importante diminution des recettes par rapport au compte 1984 par exemple. Autre diminution : les dividendes des intercommunales de gaz et d'électricité. Quant à la dette de l'Etat, elle a également baissé. Ce qui est une bonne chose ! Autre information : la valeur d'un additionnel est établie à 53.000 frs.

Au niveau des dépenses, une plus grande rigueur se manifesterait notamment en ce qui concerne le chauffage des locaux administratifs (tout en maintenant évidemment une température minimale de 18° imposée par la loi).

Jeunesse et Tiers-Monde

La réunion conjointe du 28 février était préparatoire à l'organisation de la « Foire aux Outils Pédagogiques » dont nous avons parlé dans notre numéro 28.

Un échange de vues très fructueux s'engage et se conclut par une intervention de l'échevin, de Fays : « ... Les enfants et les enseignants prendront ainsi l'habitude de parler positivement du Tiers-Monde au lieu d'évoquer négativement les traditionnels problèmes. Le sujet sera intégré dans les cours et dans le thème d'année de certains mouvements de jeunesse. Il y aura donc une continuité... »

Tiers-Monde

La réunion du 10 mars avait pour but de faire le point sur l'état des projets :

— Adduction d'eau à Kanama (Rwanda) : aucune nouvelle information.

— Fondation Raoul Follereau en Inde : l'idée de faire entrer un microscopie en Inde est interdite et donc abandonnée.

— Ouganda : la situation reste difficile mais le travail de la terre a permis l'acquisition d'une voiture affectée au transport des produits vers les marchés régionaux. Les bénéficiaires sont réinvestis dans la construction d'un dispensaire.

— Oxfam (coopérative agricole de Santa Isabel au Nicaragua) : étant donné la situation dans cette région le projet n'a pu être soutenu par Oxfam qui a reporté son aide sur un projet identique situé dans la région d'Estelli.

— Centre-Tricontinental (coopérative agricole dans la région de Managua au Nicaragua) : l'inflation des prix, l'absence de mécanisation et le blocus commercial aboutissent à une situation financière très fragile. Le Chanoine Houtart a rapporté des lettres écrites par les enfants et serait heureux de faire parvenir les réponses écrites par les enfants de l'entité sur des cartes postales représentant les sites de notre ville. En effet, les habitants de cette région ont demandé beaucoup de renseignements sur Ottignies.

Aménagement du territoire

La séance du 13 mars avait à son ordre du jour l'examen du P.P.A. « Bon Air ». L'exposé de l'auteur de projet met en évidence les caractéristiques particulières contenues dans ce périmètre et les orientations à retenir. En suite de quoi, la Commission marque son accord sur le périmètre proposé moyennant sa prolongation depuis la place du

Centenaire jusqu'à l'avenue provinciale et la rue du Culot.

Sports

Réunie le 18 avril, la Commission prend connaissance de divers rapports d'activité pour l'année 1985 :

— Plaine des Coquerées : aucun problème financier, aucune augmentation des prix de base pour 1986/1987 (200 fr/h. et 150 fr/h. pour les jeunes avant 18 heures ainsi que le samedi et le mercredi après-midi), abandon du projet de parcours bi-cross par mesure de sécurité et de rentabilité.

— Centre sportif de Blocry : problème au niveau des coûts d'occupation des salles et de l'engagement de frais très importants (aire d'athlétisme, clôture le long de l'avenue de Lauzelle, revêtement du hall d'entrée).

— Tannerie : dispose d'une salle de 300 m² revêtue d'un sol en « béton synthétique ». Il est proposé que la gestion soit reprise par la Plaine des Coquerées et qu'une information soit donnée en ce sens. Cette solution permettrait de débloquer des espaces sport aux Coquerées en faveur des joueurs de « ballon ».

A propos de la gestion des infrastructures communales les membres de la Commission déplorent l'envoi par le Collège échevinal d'une facture relative à l'exercice 1985 alors que tous les comptes sont clôturés. Ils sont également informés du projet de création d'une SPRL pour gérer les installations de « La Palestre » actuellement occupées par cinq clubs de tennis. Enfin, il est encore question de la sécurité dans les vestiaires qui reste un épineux problème.

Ets **Stuyckens Jules & Fils** sprl

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Céroux-Mousty
Tel. 010/612290 - 613046

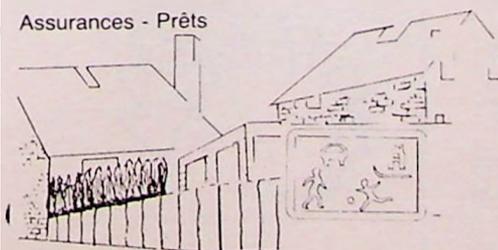
MICHELIN



Tourisme - Poids lourds - Agricoles - Génie civil
Neige et à clous - Neufs - Rechappes

philippe gomez

Assurances - Prêts



Vous conseiller pour mieux vous assurer...

C'est mon métier

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/418737

Spécialiste de l'assurance
pension et des prêts longue durée

Pour aider la Croix-Rouge vous avez été formidables !

En 1985, la section locale de la Croix-Rouge a pu réaliser, une fois de plus, de nombreuses activités grâce aux dons et à la collaboration bénévole de la population. Bravo à tous ! Mais au fait qu'a fait la Croix-Rouge pour tous et chacun ?

Transfusion sanguine

Il est bien évident que l'activité la plus importante et qui demande une très grande participation à la population est la transfusion sanguine. En 1985, 1.130 donneurs se sont présentés aux vingt-cinq collectes organisées par le service de M. Poncelet. Ce qui a permis de récolter 3.482 flacons.

Services de Secours

Dirigé par M. Liénard, ce service est très souvent sur la brèche à l'occasion des très nombreuses manifestations organisées dans la localité. En 1985, les secouristes bénévoles ont assuré 5.337 h. de prestations. Quant aux ambulances, elles ont transporté 203 personnes malades ou blessées.

Prêt de matériel sanitaire

Ce service dessert la population à partir de deux points de contact : le Centre Croix-Rouge de la rue de la Station à Mousty (Tél. 41 07 41) et la Maison Médicale du Biéreau (Tél. 41 79 76). En 1985, 953 prêts ont été assurés à la plus grande satisfaction des malades.

Action sociale

La section locale ne se limite pas à organiser, d'une manière très dynamique, les services évoqués ci-dessus. Mme Meinguet, responsable de l'action sociale et des bibliothèques nous signale encore 6.420 prêts de livres aux malades de la Clinique et 722 aux retraités du Chenoy. Son équipe assure également des animations, des visites et des aides diverses aux pensionnaires de la maison de retraite. En 1985, la section locale a participé à une aide financière locale, nationale et internationale pour un montant de 21.000 frs.

Relève et spécialisation

Le service enseignement, dont le Père Herremans est responsable, prépare la relève et assure le perfectionnement des secouristes. En 1985, 34 secouristes adultes ont reçu leur brevet et 13 benjamins ont été admis. La campagne « geste qui sauve » a accueilli 12 participants.

Mme Hurez, qui a le service scolaire dans ses attributions, a été heureuse de pouvoir, grâce à l'accueil très chaleureux rencontré auprès du personnel enseignant, remettre 106 documents d'éducation sanitaire aux différentes écoles de la ville.

En 1985, la section locale de la Croix-Rouge dirigée par M. Hurez a été infatigable et plus que jamais efficace.

Programme des collectes de sang organisées par la Croix-Rouge

Ottignies : Centre de Mousty

Groupe 1 :
5 juillet, 4 octobre

Groupe 2 :
2 août, 8 novembre

Groupe 3 :
6 septembre, 6 décembre

Louvain-la-Neuve : Centre de Plasmaphèrese

24 septembre, 23 octobre,
27 novembre, 17 décembre

Limelette : Ecole gardienne

11 septembre, 11 décembre

Tout est-il pour le mieux dans le monde des transports en commun ?



A l'initiative de la Ligue des Familles, une réunion a eu lieu le 22 avril dernier avec, à l'ordre du jour : les bus à Ottignies.

Si tous les groupes et associations étaient invités, tous ne sont pas venus. La réunion néanmoins fut intéressante et, de plus, fidèlement répercutée dans la presse quotidienne.

Parmi les propositions examinées, notons :

— Ligne 19 :
inversion du sens de pénétration de Louvain-la-Neuve via le Centre Sportif et l'Hocaille au lieu des Bruyères. Résultat escompté : deux bus à l'heure au lieu d'un dans les quartiers habités du Centre-ville.

— Ligne 28 :
liaison demandée au-delà de Céroux vers Lasne - Ohain - Braine-l'Alleud et Waterloo.



Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 20
Limauges
Tél. 010/61 24 33

- Spécialité : Brushing
- Dépositaire des produits du Dr. Renaud
- Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

SOCIAL

- Ligne 24 :
desserte du Parc Scientifique et
prolongement jusqu'à Chaumont-
Gistoux.
 - Ligne 18 :
prolongement jusqu'à Rofessart et
liaison avec Rixensart et Boitsfort...
 - Lignes 19 et 19 bis :
déplacement de l'arrêt du Pont de la
Dyle à la Place du Marché, plus
proche du centre commercial d'Otti-
gnies.
 - Aménagement de la Place de la
Gare en véritable terminal avec quais
d'embarquement (en s'inspirant de
Wavre et de Fleurus) et , qui sait, ...
un bureau d'information.
 - Coordination (encore) meilleure
des horaires SNCV / SNCB, notam-
ment pour le Buston qui est mal
desservi aux heures de pointe.
 - Placement d'un abri à l'arrêt de la
Clinique.
 - Une seule zone et un seul prix
pour toute l'entité d'Ottignies-Lou-
vain-la-Neuve.
- Rapport complet et commentaires
sur demande au tél. 010/41 57 60.

Bourse de l'emploi, changement d'adresse

*Depuis le début du mois de mai
les bureaux de la Bourse de
l'Emploi ont été transférés au 1^{er}
étage de la Maison de l'Urba-
nisme, avenue des Combattants,
34 (Tél. 41 40 72).*

*La permanence se tient tous les
jours de 9 à 11 h.*

Clôtures DETHY spri

Avenue Albert 1^{er} 33
1342 Limelette
Tél. 010/41 50 88

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,
caoutchouc

Treillis en tous genres,
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Clapiers - Chenils

Remise à domicile

Vague de froid, vague de chaud

Hiver rude en 1985, on s'en souvient.
Certains même mieux que d'autres :
les notes de gaz plutôt salées, les
coupures...

Oui, mais aussi un formidable élan de
solidarité.

En quelques jours, parfois en quel-
ques heures, chacun à son niveau
avait mobilisé des trésors d'imagina-
tion et d'énergie pour rassembler
vivres et couvertures, poêles et
combustibles...

Hiver 1986. La leçon n'a pas été
oubliée. La solidarité était au poste et
bien organisée. Les Restos du Cœur
ont fonctionné. Trois mois, c'est
toujours ça de gagné !

Mais chacun sait que ce n'est pas la
solution, d'autant plus qu'on ne
touche là que la partie visible de
l'iceberg, car...

Lutter contre la pauvreté, c'est
développer des alternatives, c'est
briser le cycle de l'assistance.

Juillet 1986. On annonce une vague
de chaud, une vague de solidarité
pour tenter de briser ce cycle d'assis-
tance précisément. Une vague de
chaud pour laquelle nous lançons
dès à présent un appel à tous ceux
pour qui le mot partage signifie
quelque chose.

Partager quoi ?

Partager son temps et son savoir,
rien de plus ; mais c'est énorme et
pas tellement compliqué.

Vous êtes passionnés de musique,
de sport ou d'informatique. Vous
savez travailler le bois, le fer, réparer
les vélos, les mobylettes, les voitures.
Vous savez tisser ou peindre. Vous
aimez raconter des histoires, chanter,
faire du mime ou de la cuisine.

Vous êtes prêts à donner de votre
temps, à soutenir d'une manière ou
d'une autre une semaine du savoir
partagé, de l'Avenir Partagé.

Nous avons besoin de vous du 7 au
13 juillet.

Répondez vite, il nous faut nous
organiser tous ensemble.

Adresse de contact :
Air-Quartiers, 9, Clos du Grand Feu
1340 Ottignies.

Guidance budgétaire en matière d'énergie

Depuis quelques temps mais
plus précisément ces deux
dernières années, nous avons
connu des hivers particulièrement
rudes. Les conséquences de ce
climat, auquel nous ne sommes
pas habitués, il faut bien le dire,
sont parfois désastreuses pour
certains d'entre nous.

En effet, le froid rigoureux de ces
deux dernières années exige une
consommation de gaz et / ou
d'électricité très importante.
Personne ne peut le nier.

Les vieilles maisons, mal isolées,
sont plus que d'autres exposées
au problème de la consommation
d'énergie. Il s'ensuit alors des
facturations si élevées que
certaines personnes ne peuvent
y faire face et préfèrent ranger la
facture, qui, quant à elle, ne
cesse d'augmenter (rappel, mise
en demeure, coupure, conten-
tieux, les factures intermédiaires,...).
Mais il n'y a pas que cela.
Il existe aujourd'hui une série
d'autres facteurs qui peuvent
vous empêcher d'être en ordre
avec votre société distributrice.

Je pense au facteur d'ordre
économique, financier (chômage,
inflation, coût de la vie,...) au
facteur d'ordre familial (si vous
vivez seul ou si vous vivez sépa-
rément...) Tous ces facteurs jouent un
rôle déterminant dans votre
budget.

Afin d'éviter des situations catas-
trophiques, le C.P.A.S. d'Otti-
gnies a mis à votre disposition
des travailleurs sociaux chargés
de s'occuper entre autres, des
problèmes liés à la consomma-
tion, la facturation et la guidance
en matière d'énergie (proposition
de plan de remboursement...)

Pour de plus amples renseigne-
ments : Sophie Roosen, perma-
nence au C.P.A.S. le mardi, le
vendredi toute la journée et le
jeudi matin.

SPORTS

Jeunes sportifs, participez à un stage ADEPS à L.L.N.

Durant les grandes vacances, le Centre ADEPS de Blocry accueillera les jeunes sportifs souhaitant suivre un stage en internat ou en externat.

Contact :
Place des Sports, 3 - Tél. 41 10 41

Internat

(prix : 3.450 frs.
+ entrée piscine 100 frs.)

Première semaine
(du 29.6 à 17 h. au 5.7 à 14 h.)

Athlétisme :
mixte de 12 à 15 ans

Hand-ball :
initiation - mixte de 11 à 15 ans
perfectionnement : faire partie d'un club

Deuxième semaine
(du 6.7 à 17 h. au 12.7 à 14 h.)

Basket-ball :
mixte, 13 ans min.

Cyclotourisme :
mixte, 13 ans min.

Gym-tonique :
mixte, 14 ans min.

Trampoline / Acro-Gym :
mixte, de 10 à 15 ans

Cinquième semaine
(du 27.7 à 17 h. au 2.8 à 14 h.)

Gym. sportive :
mixte, 11 ans min.

Tennis de table :
mixte, 12 ans min.

Sixième semaine
(du 3.8 à 17 h. au 9.8 à 14 h.)

Athlétisme :
mixte, 15 ans min.

Volley-ball :
mixte, 15 ans min.
Perfectionnement

Septième semaine
(du 10.8 à 17 h. au 16.8 à 14 h.)

Basket-ball :
mixte, de 11 à 14 ans

Initiation sportive :
mixte, de 11 à 14 ans

Natation :
mixte, de 11 à 14 ans
(Entrée piscine : 300 frs.)

Huitième semaine
(du 17.8 à 17 h. au 23.8 à 14 h.)

Basket-ball :
mixte, 13 ans min.

Natation :
mixte, 13 ans min.
(Entrée piscine : 300 frs.)

Volley-ball :
mixte, 13 ans min.

Neuvième semaine
(du 24.8 à 17 h. au 30.8 à 14 h.)

Initiation sportive :
mixte, de 12 à 14 ans

Externat

(prix : 750 frs.
+ entrée piscine 50 frs.)

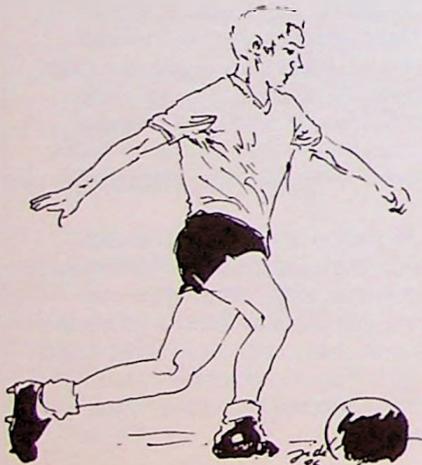
Athlétisme :
mixte, 13 ans min. - du 30.6 au 4.7
mixte, 12 ans min. - du 7 au 11.7 et
du 25 au 29.8

mixte, 9 ans min. - du 14 au 18.7
mixte, 8 ans min. - du 28.7 au 1.8
mixte, 15 ans min.
perfectionnement - du 4 au 8.8
mixte, 10 ans min. - du 11 au 15.8
mixte, 11 ans min. - du 18 au 22.8

Badminton :
mixte, 14 ans min. - du 25 au 29.8

Basket-ball :
mixte, 15 ans min. -
perfectionnement - du 4 au 8.8

Cyclotourisme :
mixte, 12 ans min. - du 4 au 8.8 -
prendre son vélo



Tennis Club du Parc

Louvain-la-Neuve

Cotisations 86

- Adultes	4.800
- 13 à 18 ans	2.700
- 12 ans et moins	1.600
- Famille	11.000

Formule tout compris

- Cotisation annuelle été et hiver
- Été : pas de supplément pour les courts couverts (sauf électricité, 60 frs si nécessaire)
- Affiliation et assurance fédération incluses

Tennis Club du Parc 5 av. Einstein (en bordure N4) 1348 Louvain-la-Neuve 010/41 05 46

SPORTS

Escrime :

mixte, 12 ans min. - du 7 au 11.7 et du 18 au 22.8

Equitation :

mixte, 12 à 14 ans - du 14 au 18.7 et du 28.7 au 1.8

Football :

masc., 11 ans min. - du 30.6 au 4.7 et du 18 au 22.8

masc., de 11 à 14 ans - du 21 au 25.7

masc., de 11 à 14 ans - du 21 au 25.7

masc., 10 ans min. - du 28.7 au 1.8

Gym. sportive :

fémin., 12 ans min. - du 30.6 au 4.7 et du 25 au 29.8

fémin., 9 ans min. - du 14 au 18.7 et du 18 au 22.8

fémin., 10 ans min. - du 21 au 25.7

mixte, 11 ans min.

perfectionnement, du 28.7 au 1.8

mixte, 15 ans min.

perfectionnement, du 4 au 8.8

mixte, 8 ans min. - du 11 au 15.8

Gym. tonique :

mixte, 15 ans min. - du 25 au 29.8

Initiation sportive :

mixte, de 8 à 12 ans - du 30.6 au 4.7, du 21 au 25.7, du 28.7 au 1.8 et du 25 au 29.8

mixte, de 8 à 13 ans - du 7 au 11.7 et du 18 au 22.8

mixte, de 7 à 13 ans - du 14 au 18.7

mixte, de 7 à 10 ans - du 4 au 8.8

Judo :

mixte, 12 ans min. - du 14 au 18.7

mixte, de 8 à 13 ans - du 18 au 2.8

Mini-basket :

mixte, de 8 à 12 ans - du 7 au 11.7 et du 11 au 15.8

Mini-volley :

mixte, de 9 à 12 ans - du 30.6 au 4.7 et du 25 au 29.8

Natation :

mixte, 11 ans min. - du 30.6 au 4.7

mixte, 9 ans min. - du 7 au 11.7

mixte, 10 ans min. - du 14 au 18.7 et du 25 au 29.8

mixte, 12 ans min. - du 21 au 25.7,

du 11 au 15.8 et du 18 au 22.8

mixte, 8 ans min. - du 28.7 au 1.8

mixte, 15 ans min.

perfectionnement, du 4 au 8.8

(+ entrée piscine : 300 frs.)

Squash :

mixte, 15 ans min. - du 7 au 11.7

Tennis :

mixte, 21 ans min. - du 18 au 22.8

Tennis de table :

mixte, 13 ans min. - du 30.6 au 4.7

mixte, 12 ans min. -

perfectionnement, du 28.7 au 1.8

Trampoline :

mixte, de 10 à 15 ans - du 30.6 au 4.7 et du 7 au 11.7

Volley-ball :

mixte, 12 ans min. - du 11 au 15.8

Yoga :

mixte, 18 ans min. - du 11 au 15.8

Le T.C. Lauzellois, vous connaissez ?



Avec l'été qui revient les adeptes du tennis seront heureux d'apprendre la création du « Tennis Club Lauzellois », un nouveau club installé dans le complexe de « La Palestre » à Limelette.

Depuis le mois d'avril, le « Tennis Club Lauzellois », inscrit à la Fédération, propose à ses membres des installations complètes se composant de 6 terrains en salle (ce qui est très apprécié dans notre pays traditionnellement humide !), 5 terrains extérieurs en briques pilées, 3 squashes et un club house.

Le T.C. Lauzellois a bien fait les choses en s'assurant la collaboration de trois professeurs de tennis. Marc Grandjean, Denis Helas et Jerry Grégoire.

Les inscriptions et la réservation des terrains peuvent être prises à « La Palestre », toute la semaine, de 9 à 22 h. au tél. 410900.

Contacts :

M. Wuïame - Tél. 415338

Auto-Ecole

RATY

n° 2114

Montagne du Stimont 30
Ottignies

Tél. (siège administratif)
083/21 2223 après 17 h.

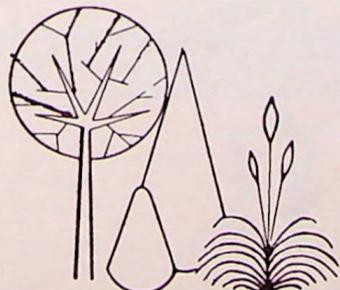
GYM

« La Sauterelle »

Le club propose, de septembre à juin, la pratique de la gymnastique aux adeptes de 6 mois à 25 ans : psychomotricité, gymnastique générale, préparation tests, brevets, compétitions... selon les aptitudes de chacun.

Contact :

Mme Karin Schanck
rue de Longueville, 60
Tél. : 414151



hubert de brye

entreprise de parcs et jardins

tél.
010*65.79.21

Rue Abbessé 53
5864 - Nil-Saint-Vincent

1985, une bonne année pour le Centre Sportif de Blocry

Depuis huit ans, le Centre Sportif de Blocry accueille les sportifs de toute la région grâce à une infrastructure construite par l'U.C.L., l'ADEPS et la Ville. Le rapport d'activités pour l'année 1985 révèle certaines tendances apparues dans la pratique du sport ainsi que la situation des piscines publiques.

Les piscines publiques

La natation est un des sports qui coûte le plus cher à la communauté. A Blocry, les dépenses se chiffrent à 140.000 frs par jour. Cela paraît énorme mais il faut savoir qu'une partie de cette somme sert à payer les 43.000 l. d'eau nécessaires à l'alimentation quotidienne des bassins. La moitié de ce volume doit être réchauffé, ce qui ajoute évidemment aux dépenses. Notons toutefois qu'une économie appréciable de 500.000 frs. par an a pu être réalisée grâce à l'énergie fournie par les panneaux solaires.

Le déficit du bassin public (supporté par la Ville) a été un peu moins élevé que prévu : 3.342.466 frs.

Mais déficit budgétaire ne signifie pas manque de fréquentation. En effet, pour l'année 1985, on a enregistré 310.000 entrées : 230.000 pour la piscine publique et 80.000 pour le bassin pédagogique. Notons spécialement une augmentation de 6 % des jeunes nageurs (68.000 enfants des écoles).

Les tendances

1985 a confirmé la tendance au repli des sports de plein air : football et hockey notamment.

En ce qui concerne la pratique des sports le dimanche, on peut considérer qu'on est dans le creux de la vague. C'est pour réagir contre cette situation que les responsables du « Blocry » ont inauguré les « Dimanches qui bougent ». En fait, il s'agit d'activités sportives à vivre en famille et suivies de l'apéro offert au bar de la cafétéria.

Les projets

Deux projets : l'aménagement d'un solarium et d'une zone de détente extérieure accessible les jours de beau temps.

Souhaitons que la météo soit favorable à ces nouveaux investissements et que le plateau de Lauzelle soit particulièrement ensoleillé.

Du 1^{er} juin 1986
au 30 septembre 1986

**Ouverture de la
piscine communale
le dimanche de 9 h. à 12 h.**

**Possibilité de prendre son
petit déjeuner à la piscine**

* Il s'agit d'une expérience destinée à mesurer l'intérêt de la population pour une ouverture dominicale.



Quelques uns des 68.000 nageurs

*L'électricité, c'est UNERG-SEDILEC
auprès de qui vous pouvez vous informer !*



OTTIGNIES - Rue du Monument 54 - (010) 41 74 04

Démocratie Nouvelle

Une gestion singulière

C'est celle du Centre Culturel.

Le Conseil d'Administration vient d'être réuni fin avril... après 13 mois de congé (la précédente réunion s'était tenue le 1^{er} avril 1985).

Il paraît que tout va bien, qu'il n'y a pas de problème et qu'il n'y avait pas lieu de réunir les administrateurs (pour la plupart des représentants de la commune et quelques « utilisateurs »).

Pourtant, en octobre dernier l'Administration communale a demandé au Centre Culturel son budget pour 1986 ; qu'à cela ne tienne il a été élaboré (par qui ?) et envoyé à la Commune ipso facto, sans être soumis au Conseil d'Administration ; il ne s'agit que de 13 millions ; une bagatelle, quoi !

Comble : quand le budget 86 est finalement soumis au Conseil d'Administration le 28 avril dernier, les chiffres sont différents de ceux présentés à la Commune.

Rien d'étonnant dès lors, si certains administrateurs (même de la majorité) ont manifesté leur grogne et l'on traduit dans leur vote.

Après le Pinchart, le Petit-Ry

A l'initiative de l'I.B.W. (et non de la Commune) avec des subventions accordées à 100 % par la Région Wallonne (merci Valmy), les travaux d'installation de collecteurs pour le Pinchart, à partir du pont du Buston, et le Petit-Ry, au-delà de la gare, sont en cours. Les premiers sont sérieusement avancés et la place de l'Europe sera bientôt rendue à la circulation normale. Les seconds ont enfin débuté au plus vif soulagement des habitants de l'avenue Bourgaux, dont les jardins étaient régulièrement inondés par des eaux fétides.

Remarquons que l'avertissement de notre ami G. Schoonjans semble avoir été entendu : le diamètre du collecteur du Petit-Ry est de 1.60 m. sur tout son cours. De quoi rassurer.

Le Bois du Buston, un « poumon vert » à sauver !

Tel était le sens des multiples interventions de Jean-Marie Dubois au cours des séances du Conseil Communal de ces derniers mois.

En effet, le Bois du Buston, agrémenté par un étang du même nom, mal entretenu, saccagé par des abattages jadis autorisés illégalement par un échevin, frappé aujourd'hui plus qu'hier par la maladie de l'orme, essence principale de ce bois, doit être sauvé.

Il est le seul espace vert, le seul bol d'air au sein des quartiers du Buston et des Clos.

Aujourd'hui, il est devenu propriété communale, son calvaire n'a pas pour autant pris fin.

La négociation menée par le Bourgmestre pour en obtenir le meilleur prix — il n'en est pas toujours de même pour d'autres acquisitions ou réalisations — a duré et un plan de reboisement et d'aménagement doit être établi avec les habitants pour répondre à leurs vœux de sauver leur « poumon vert ».

Le temps l'a déjà trop frappé, n'en perdons plus !

Une « culasse » contestée

On peut « admirer » actuellement sur la berme centrale de l'avenue Baudouin 1^{er} à Louvain-la-Neuve un objet bizarre et (vraiment) très laid qui semble avoir été posé là dans l'attente d'un prochain ramassage communal des fonds de grenier.

Erreur, cet objet est un MONUMENT !

Il s'agirait-là de la culasse du premier cyclotron belge. Elle pèse très lourd et l'UCL ne savait qu'en faire. Un petit malin a proposé de profiter d'une grue qui se trouvait là, de la déplacer et de la faire changer de statut ; de déchet industriel, elle est devenue LE monument à la gloire des pionniers du nucléaire... il fallait y penser.

Là où cela se corse c'est que la commune a donné son accord sans consulter la commission d'aménagement du territoire ni l'association des habitants de Louvain-la-Neuve.

Le 29 avril Patrick Dupuis a interpellé le Collège à ce sujet. L'Echevin de Fays lui a répondu que, pressé par le temps, il n'avait pas été possible de faire autrement... Comprenez qui pourra ! En attendant cet « objet » trône à l'entrée du quartier des Sciences. Un grand nombre de gens trouvent cela horrible mais personne n'a pu faire entendre sa voix. C'est ça la participation.

Si vous avez un problème en rapport avec l'activité communale, n'hésitez pas à prendre contact avec un de nos conseillers communaux ou du CPAS.

Conseil Communal

Jacques Benthuyts (Stimont)	41 81 30
Willy Daout (Centre)	41 52 38
André Decaffmeyer (Mousty)	61 39 08
Jean-Marie Dubois (Limelette)	41 13 48
Maud Duchateau (Centre)	41 52 83
Patrick Dupuis (Hocaille L.L.N.)	41 12 86
Gustave Schoonjans (Petit-Ry)	41 63 51
Valmy Féaux (Champ Ste-Anne)	41 32 36

CPAS

Nelly Barbieux (Champ Ste-Anne)	41 69 65
Charles Poussière (Limelette)	41 86 29
Raoul Vassart (Tiernat)	41 41 64

Tous les vendredis, de 9 à 10 h. 30, Valmy Féaux, vous reçoit personnellement au local 30, Bd Martin à Ottignies (Tél. 41 01 01).

Vivre Autrement

Pourquoi paye-t-on tant d'impôts communaux à Ottignies-Louvain-la-Neuve

C'est une question que beaucoup de gens m'ont déjà posée et à laquelle j'ai déjà apporté des éléments de réponse dans des articles antérieurs.

L'essentiel de l'explication tient dans le mode de gestion de l'actuelle majorité et plus particulièrement du bourgmestre. Une gestion qui consiste à amener le niveau de la fiscalité le plus bas possible à l'approche des élections communales tout en réalisant de nombreux travaux de construction et d'aménagement et à les faire payer après les élections en augmentant sévèrement les taxes et impôts communaux.

Ce scénario s'est déjà produit lors des dernières élections et je pense l'avoir suffisamment montré dans cette tribune.

Intéressons-nous plutôt à l'avenir. Une telle situation risque-t-elle de se reproduire en 1988 ? J'ai bien peur que oui.

En effet, à l'heure actuelle, les finances communales se portent bien. Le coup de bambou fiscal de 1983 a permis de dégager des excédents appréciables à tel point que, dès l'année dernière, les additionnels à l'impôt des personnes physiques ont pu être ramenés à 6 %, un taux qu'ils n'auraient d'ailleurs jamais dû quitter.

Cependant, quand on voit la liste des travaux qui seront réalisés au cours des prochaines années, on ne peut s'empêcher de se poser quelques questions.

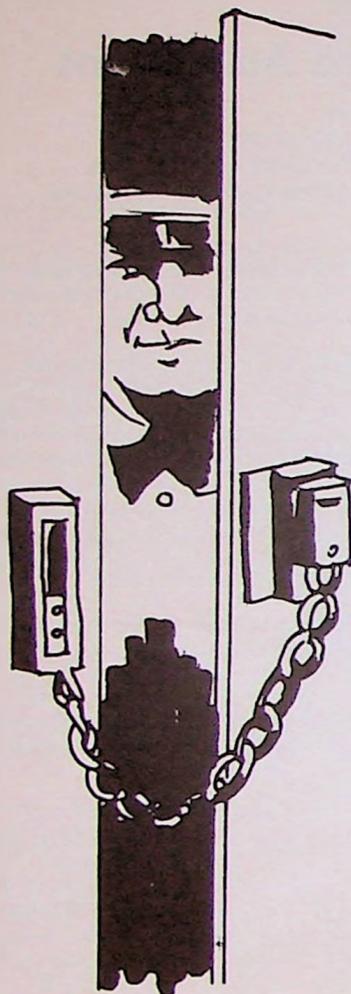
Bien sûr, un grand nombre d'entre eux sont amplement justifiés et répondent à un réel besoin. Mais il en est d'autres dont l'ampleur et le caractère prestigieux laissent quelque peu rêveur comme, par exemple, les 40 millions prévus pour l'aménagement des terrains de football de Lauzelle, une somme faramineuse que les dirigeants du club local n'ont jamais demandée et qui fait grincer les dents de nombreux pratiquants d'autres disciplines sportives.

Tout cela, il faudra bien sûr le payer un jour et, plus que probablement, après 1988.

Aussi, ceux qui se laisseraient, une fois de plus, convaincre que la gestion communale est saine et la fiscalité modérée par rapport à d'autres communes, se prépareraient, je le crains, à des lendemains qui déchantent.

Jacques LEGA
Conseiller Communal

La sécurité des personnes âgées



Chacun sait que les personnes âgées constituent une frange de la population relativement exposée aux actes de malveillance et ceci, pour une série de raisons. Ce type de faits alimente régulièrement les colonnes des journaux.

Qu'en est-il à Ottignies-Louvain-la-Neuve ? On peut affirmer que la situation est loin d'être préoccupante grâce, notamment à la vigilance de la Gendarmerie et de la police communale qui a d'ailleurs, dans ce dessein, créé une section d'agents de quartier.

Ce constat satisfaisant ne doit toutefois pas faire oublier que la meilleure des protections reste la prévention. C'est pourquoi, nous pensons utile de rappeler ci-dessous une série de précautions élémentaires... mais si souvent négligées !

Mémoire anti-effraction

— N'abandonnez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, sous un pot de fleurs, ni même dans la cachette qui vous a semblé d'une finesse géniale, car les chapardeurs ne manquent jamais de flair et d'astuce ; il leur suffira, par exemple, de glisser un aimant au bout d'une ficelle pour ramener à la surface ces clés que vous pensiez hors d'atteinte au fond de votre boîte aux lettres.

— N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre porte-clés, et si vous l'égariez, faites placer immédiatement de nouvelles serrures.

— Les cambrioleurs sont d'ordinaire bien équipés... Inutile, par conséquent, de pousser la complaisance jusqu'à leur laisser, à portée de la main, des outils de « travail » tels que marteau, burin, tournevis, foreuse... ou échelle ! Même s'ils ne leur étaient d'aucune utilité, ils seraient susceptibles d'être dérobés aussi.

— En cas d'absence, créez l'illusion que votre maison est occupée, par exemple en faisant fonctionner votre poste de radio ou en allumant une lampe dans l'une de vos pièces. Un éclairage extérieur est lui aussi dissuasif et ne grèvera nullement votre budget si vous adoptez un système peu dispendieux en énergie (sodium à basse pression). Au cas où vous quitteriez votre habitation pour plusieurs jours, demandez à une personne de confiance de remonter les volets, de relever votre courrier, d'empêcher les prospectus de s'accumuler... sans oublier de prévenir vos livreurs !

— Chaque facteur, chaque employé du gaz, chaque fournisseur, ne dissimule pas, dieu merci, un vide-gousset, mais pour certains filous, le carnaval dure toute l'année ! Ne laissez donc pas entrer n'importe qui, en particulier si vous êtes âgé ou seul : faites poser un œillette sur votre porte et munissez-la d'une chaîne de sûreté qui vous protégera des visiteurs indésirables.

— Beaucoup trop nombreuses sont les personnes qui veulent absolument conserver chez elles des valeurs importantes, au lieu de les déposer à la banque, et qui cachent ingénument bijoux, titres ou liasses de billets sous une pile de linge, un matelas, des coussins, bref à des endroits qui ne mettraient guère à l'épreuve la perspicacité des cambrioleurs. N'adoptez pas cette attitude irréfléchie : faites confiance à un organisme bancaire (où votre argent produira d'ailleurs un intérêt !) et ne gardez chez vous que les sommes indispensables à vos achats les plus courants ; placez vos objets de valeur dans une trappe ou dans un coffre-fort mural.

Votre maison : pas un bunker, mais...

Loin de nous l'idée saugrenue de vouloir vous suggérer la transformation de votre habitation en forteresse, mais il n'en reste pas moins que portes et fenêtres méritent une protection toute particulière...

— Le cadre de la porte doit être solidement fixé à la maçonnerie.

— Il est conseillé de poser des taquets autour des charnières si ces dernières sont apparentes.

— Une porte vitrée facilite bien entendu la tâche des malandrins, sauf si vous avez pris la précaution de placer une grille en fer forgé ou un treillis devant la vitre ; à défaut, substituez du verre feuilleté ou un matériau synthétique incassable au verre ordinaire.

— Toutes vos portes sont munies de serrures de sécurité ; au tiers supérieur ou inférieur de leur hauteur, vous placerez aussi une serrure en saillie ou un verrou à mortaise.

— Nous vous avons déjà parlé des portes vitrées ; le même type de protection s'applique aux fenêtres, que vous pouvez également pourvoir de serrures à appliquer ou à encasturer. Les volets ne sont efficaces que s'ils ne peuvent pas être soulevés de l'extérieur ; dotez-les en conséquence d'un mécanisme de blocage ou de sûreté que vous trouverez aisément dans le commerce.

Challenge annuel Joseph Pierson

— Les autres accès possibles à votre demeure retiendront eux aussi votre attention : les grilles qui protègent vos soupiraux seront solidement ancrées à la maçonnerie ; les dômes transparents, s'ils ne sont pas constitués d'un matériau synthétique anti-effraction, seront pourvus de barreaux, et les bouches d'aération seront obstruées par une grille en métal étiré ou par des briques de verre conçues à cet effet.

Tous ces moyens ne constituent bien sûr pas une garantie 100 % de sécurité. Mais n'oublions pas que chacun d'entre eux crée un obstacle supplémentaire pour le candidat visiteur mal intentionné.

Si vous souhaitez de plus amples informations, il vous suffit de contacter la police communale (tél. 41 45 03) ou la brigade de Gendarmerie (tél. 41 43 42).

Plantations

Dans notre numéro de mars, nous avons publié, sous le titre « Voici le Printemps », un paragraphe consacré aux limites à respecter pour les plantations. Ces distances avaient sans doute été prises avec un mètre non étalonné. Ce qui fait qu'elles se trouvent un peu larges par rapport à l'art. 35 du Code Rural appliqué sur le territoire de notre Ville.

Ce texte prescrit notamment :
« ...Il n'est permis de planter des arbres à haute tige (...) qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages et à la distance d'un demi-mètre pour les autres arbres et les haies vives... ».

N.B. D'après le service communal de l'urbanisme, les arbres à haute tige sont ceux qui atteignent plus de deux mètres de haut.

Dont acte.

Quelques semaines avant que ne démarre la saison 1986 de Balle Pelote, Joseph Pierson, président d'honneur du Club « Ottignies-Bruyères » nous a quitté.

Joueurs, comitards et sympathisants ont tous perdu un ami car Joseph Pierson était un connaisseur de la « petite reine » et de ses problèmes. Ne fut-il pas, en effet, pendant longtemps dirigeant du club de Limelette...

La société de balle-pelote « Ottignies-Bruyères » a voulu honorer tout spécialement la mémoire de son président d'honneur en lui dédiant le Tournoi de Nationale qui se déroulera au cours du mois de juin et en décidant la création du Challenge annuel qui portera son nom.



Voici le programme de la semaine ballante organisée par le club :

Dimanche 22 juin (9 h. 30)
Grand Prix Pupilles
doté du Challenge Léon Bouillon
avec la participation de :
Ottignies - Nivelles
Wagnelée - Gembloux
Tangissart - X

4^{ème} Tournoi de la ville
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Challenge Joseph Pierson
Début des luttes : 15 h. 30

Lundi 23 juin
Tollembeek - Rebaix - St-Denis

Mardi 24 juin
Buizingen - Lodelinsart - Ninove

Mercredi 25 juin
Ottignies - Feluy - Horrues

Jeudi 26 juin
Wielar - Ham-s-Heure - Braine

Vendredi 27 juin
Finale entre les quatre vainqueurs

Luttes de jeunes à partir de 13 heures pour les journées marquées *

Samedi 28 juin (9 h. 30)
Grand Prix Minimes
doté du Challenge Jean Demeester
avec la participation de :
Ottignies - Papignies
Courcelles - Soignies
Floreffe - X

Samedi 2 août
Grand Prix Cadets
doté du Challenge André Hennaut
avec la participation de :
Ottignies - Buizingen
Montreuil - Blanmont
Leignon - X



CENTRE DE LOISIRS ACTIFS 1986

Le Centre de Loisirs Actifs accueillera les enfants de la ville de 3 à 16 ans du jeudi 3 juillet au vendredi 22 août.

Les activités — jeux, ateliers, natation,... — se dérouleront tous les jours (sauf fériés) de 8 h. 20 à 16 h. 30 :

- à l'école communale de Limauges, pour les enfants de Cérroux-Mousty ;
- à l'école communale de Limelette (av. de Jassans), pour les enfants de Limelette ;
- à l'école communale de Blocry, pour tous les autres enfants.

Les adolescents (12 à 16 ans) vivront, dans un local situé à part, des activités adaptées à leur âge. Des informations complémentaires seront fournies lors de l'inscription.

La participation aux frais s'élève à 80 frs. par jour et par enfant (60 frs. pour les familles nombreuses) et comprend :

- le transport
- l'assurance « accidents corporels »
- les activités
- les collations de 10 h. et 16 h. ainsi que le potage de midi.

Les enfants doivent emporter leur pique-nique, leur maillot et bonnet de

bain les jours de natation. Les vêtements et objets seront marqués au nom de l'enfant.

Une demande d'intervention financière pourra être introduite auprès de la mutuelle.

Inscriptions

Les enfants seront acceptés quotidiennement sur présentation d'un ticket mis en vente à partir du lundi 23 juin à *la Recette communale, avenue des Combattants, 40* à Ottignies, tous les jours (samedi compris) de 9 à 12 heures.

Les tickets non utilisés seront remboursés au même bureau avant le vendredi 12 septembre 1986. Après cette date, plus aucun ticket ne sera remboursé.

Si cette initiative vous intéresse, veuillez compléter et renvoyer, sous pli affranchi, le talon ci-dessous avant le 23 juin 1986.

L'Echevin de l'Instruction publique,
Claire Delbrassinne-Mathieu.

Trajet et horaire des bus

Trajet Petit-Ry, Ottignies, Louvain-la-Neuve (bus privé)

Gare d'Ottignies	7.50	17.07
Vx Ch. de Genappe/av. Résistance	7.55	17.02
Eglise St-Pie X	7.57	17.00
Av. Jurdant/rue de Pinchart	7.59	16.58
R. du Monument/r. de Franquénies	8.05	16.52
R. du Monument/av. Reine Astrid	8.07	16.50
Bas chée de la Croix (arrêt SNCV)	8.09	16.48
Ecoles de la Croix	8.11	16.46
Rue de l'Invasion	8.13	16.44
Rte de Blocry/av. Lauzelle (Hocaille)	8.15	16.42
Av. Lauzelle/av. de Cîteaux	8.17	16.40
Place Gallée	8.22	16.35
Av. des Arts/av. des Co'teaux	8.26	16.31
Bruyères	8.28	16.29
Blocry (Ecole)	8.32	16.25

Trajet Cérroux-Mousty (bus communal)

Place communale de Cérroux	8.20	17.06
Grand'Rue/chaussée de Bruxelles	8.22	17.04
Croix Thomas/rue du Culot	8.25	17.01
Rue du Culot/rue Clovis Dumont	8.27	16.59
Place du Centenaire (Mousty)	8.29	16.57
Eglise de Mousty	8.31	16.55
Gare de Mousty	8.33	16.53
Av. Bel Horizon/rue des Tulipes	8.37	16.49
Chée de Bruxelles/av. Rossignols	8.39	16.47
Ecole de Limauges	8.41	16.45

Trajet Limelette (bus communal)

Gare d'Ottignies (moniteur)	7.50	16.36
Eglise St-Géry	7.52	16.34
Place de l'Europe	7.54	16.32
Buston (café)	7.56	16.30
Place de l'Aubépine	7.58	16.28
Eglise de Rofessart	8.02	16.24
Maison Communale Limelette	8.06	16.20

BULLETIN D'INSCRIPTION 1986

Nom de famille des enfants

Prénom et date de naissance :

1. né(e) le
2. né(e) le
3. né(e) le
4. né(e) le
5. né(e) le

Adresse : Rue N° Bte
Code postal Localité

Je soussigné inscrit au Centre de Loisirs Actifs 1986
les enfants mentionnés ci-dessus.

Arrêt du bus :

Date : Signature :

A renvoyer à l'Administration communale, Service Social, Av. des Combattants 28, 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve pour le 23 juin 1986 au plus tard.